LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 38 Saint-Boniface Jeudi 22 Janvier 1981

Au sommaire

Opinion

En page 2 cette semaine, Bernard BOCQUEL examine quelques unes des modifications apportées par le ministre de la justice, M. Jean Chrétien, au projet de résolution concernant la constitution canadienne, sous le titre: "Les droits et la tolérance".

Interrogation

L'abbé Claude Blanchette a confié l'INTERROGATION à Hubert Pantel qui explique les découvertes qu'il a faites en oeuvrant avec les handicapés à l'Atelier de la Rivière Rouge à Saint-Malo.

La peine de mort

À la lumière de quelques exemples récents, notre collaborateur Armand Bédard se penche sur la peine de mort.

L'Acte de l'apôtre

LA LIBERTÉ a demandé à Mgr Maurice Baudoux, un mélomane averti comme chacun le sait, une critique de l'opéra de Marius Benoist.



L'église sera démolie

C'est ce qu'à reitéré l'archevêque du diocèse, Antoine Hacault, que l'on voit en compagnie (de gauche à droite) de l'abbé Lionel Bouvier, l'avocat Rénald Guay et l'ingénieur Baldwin lors d'une rencontre publique lundi à Saint-Pierre.

Le réseau de correspondants est rétabli

Plus d'une vingtaine de communautés francophones sont maintenant dotées de correspondants pour "l'unique hebdo de langue française au Manitoba, LA LIBERTÉ".

Lors d'un stage de perfectionnement tenu dans les locaux du journal le samedi 17 janvier, 37 personnes venues de 21 communautés se sont jointes à la nouvelle équipe des correspondants.

La rédaction de **LA LIBERTÉ**, qui multiplie les efforts depuis quelques mois en vue de rapprocher les Franco-Manitobains de leur journal, entend poursuivre son objectif de façon à ce que la vie dans toutes les communautés de la province soit reflétée dans les pages de l'hebdo.

Il va sans dire que la réaction des personnes dont **LA LIBERTÉ** a suscité la colaboration a été très encourageante. D'abord, les chroniques des régions ont commencé à paraître dès décembre dernier. Et la participation au stage de formation de la fin de semaine témoigne de l'intérêt que portent les Franco-Manitobains envers la qualité de leur journal.



Sur la photo, de gauche à droite, assis: Michelle Arbez-Freynet (Sainte-Anne-des-Chênes), Lilliane Lansard (Lorette), Cécile Lachance (Saints-Martyrs), Hélène Blais (Transcona), Germaine Ritchot (Augigny), et Cécile Préfontaine (Lorette); debout: Alice Marion, (Saint-Jean-Baptiste), Louise Trudeau et Lucie Dupuis (Île-des-Chênes), Armande Leclaire (Letellier), Marie-Marthe Damphousse et Marie Sarrasin (Saint-Joseph), Yvette Fontaine (Letellier), Rachelle Lemoine (Sainte-Agathe), et Rachel Turenne (Saint-Norbert).



Sur la photo, de gauche à droite, assis: Odile Martel (Saint-Léon), Henri Damphousse (Saint-Joseph), Alice Saint-Onge (Aubigny), Thérèse Chaput (Richer), Albert Vermette (Transcona), et Edith Saindon (Richer); debout: Dolorès Laurendeau (Île-des-Chênes), Irène Lemoine (Sainte-Agathe) Irène Toupin (Saint-Léon), Florent Beaudette (Saint-Jean-Baptiste), Marie C. Labossière (Saint-Léon), Rino Ouellet (La Broquerie), Suzanne Lachiver (Notre-Dame-de-Lourdes), Armand Guénette (Saint-Lazare). Lucille Daudet (Précieux-Sang). Denise Hancox et Edmée Le Gal (Saint-Adolphe), et Odile Ostrowski (Somerset). Absente: Simone Péloquin (Saint-Pierre-Jolys).

Le premier stage de formation a fourni l'occasion de faire connaître aux correspondants les attentes du journal et d'initier ceux-ci à la connaissance des impératifs techniques de la presse écrite.

En présentant la nouvelle équipe aux lecteurs de **LA LIBERTÉ** la rédaction encourage tous les Franco-Manitobains à coopérer pleinement à l'oeuvre communautaire que se proposent de poursuivre les correspondants. Que **LA LIBERTÉ** devienne, plus que jamais, le journal de tous.

Les églises du Manitoba français.

Voir page 7

OPINION

Les droits et la tolérance

Après l'impressionnant défilé d'hommes politiques, de juristes, de groupes de pression devant le Comité spécial mixte chargé de prendre note des critiques et des louanges envers le projet de résolution fédéral concernant la constitution du Canada, il fallait bien que le ministre de la justice apporte des amendements.

Ces amendements, présentés la semaine dernière, sont nombreux et essentiellement d'ordre technique. On a trop souvent reproché à M. Jean Chrétien d'avoir présenté un texte mal rédigé pour qu'il n'y ait pas inévitablement toute une série d'améliorations linguistiques à apporter au texte pour le rendre aussi clair que possible.

Mais sur le fond, le ministre de la justice est resté intransigeant. Ceux qui se sont opposés à l'enchâssement d'une charte des droits et libertés pourront toujours se consoler en sachant que les corrections suggérées par M. Chrétien améliorent nettement la crédibilité de cette charte. Ainsi on ne parle plus de droit à la "non-discrimination", mais bien de droit à l'égalité devant la loi, indépendemment de la race, l'origine nationale, la couleur, la religion, le sexe ou l'âge. Des garanties plus claires sont données en matière de fouille, de perquisition, de détention.

Sur un plan plus politique, aucun changement essentiel qui aurait pu entraîner des remous sérieux n'a été introduit par M. Chrétien, sinon -en règle générale- pour faire plaisir et répondre à des demandes faisant l'objet d'un large consensus.

À l'abri des politiciens provinciaux

Ainsi en va-t-il pour la reconnaissance de la nature multiculturelle du Canada qui sera inscrite grâce à une modification selon laquelle toute interprétation de la charte des droits et des libertés devra concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation de l'héritage multiculturel des Canadiens.

Aussi, le ministre de la justice n'a pas fait de difficulté, suite à la demande du Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, d'enchâsser dans la charte l'égalité, déjà acquise au niveau provincial, du français et de l'anglais à la législature et devant les tribunaux. Avec le Québec et le Manitoba, le Nouveau-Brunswick entrera donc dans l'ère du bilinguisme institutionnalisé. Les Acadiens de cette province seront à l'abri de leurs politiciens provinciaux.

Malheureusement, tous les francophones hors Québec n'ont pas la chance d'avoir un Premier ministre anglophone compréhensif. Dans sa réaction officielle, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), "ne comprend pas pourquoi le gouvernement fédéral ne veut pas imposer le bilinguisme à l'Ontario".

La réponse est pourtant bien connue. M. Trudeau avait absolument besoin de l'appui du Premier ministre ontarien pour mener à bien son projet. Et il est de notoriété publique que ce dernier ne concède pas à sa minorité de langue officielle plus que le nécessaire.

352,465 Franco-Ontariens (recensement 1971) valent donc moins dans la balance de la raison d'État que 199,085 Acadiens du Nouveau-Brunswick. Heureusement pour les Franco-Manitobains, 39,600, toujours selon le recensement de 1971, que la Cour suprême du Canada a tranché en leur faveur un beau jour de décembre 1979.

Pour ce qui touche directement les Franco-Manitobains, il n'y a rien de bien particulier à souligner sur les amendements avancés par Jean Chrétien. L'article traitant de la question scolaire a subi une modification technique et la fameuse clause de l'instruction "là où le nombre le justifie" reste tristement en vigueur.

Les seuls à effectuer véritablement une percée dans le domaine de l'éducation sont les citoyens canadiens (en l'occurrence les Italiens, Grecs... du Québec) qui, "ayant reçu leur instruction de niveau primaire dans l'une des langues officielles du pays, pourront envoyer leurs enfants dans des écoles de cette langue, si cette langue est celle de la minorité dans leur province de résidence". Il s'agit là d'un rajout qui s'oppose encore plus directement à la loi 101 du Québec.

Loin du coeur

Dans ce contexte, on comprend que la FFHQ se demande "quand le caucus libéral fédéral du Québec montrera son intérêt à notre égard au lieu de surprotéger la minorité anglophone de cette province". La Fédération des francophones hors Québec n'a plus maintenant qu'à faire porter ses efforts sur les membres du Comité mixte, dont le rapport est attendu février.

Sans doute est-il illusoire d'entretenir l'espoir que les minorités hors Québec nettement plus mal loties que les Franco-Manitobains ou les Acadiens du Nouveau-Brunswick obtiendront une meilleure reconnaissance dans le projet de résolution final. La politique a des raisons qui sont souvent loin du coeur.

Mais quoi qu'il en soit, il ne faudra jamais perdre de vue que l'inscription d'un droit dans une charte n'est pas la condition suffisante à l'épanouissement d'une minorité, quelle soit de langue, de race, de religion. En effet enchâsser un droit dans une constitution ne signifie nullement qu'il est accepté par la société.

Entre les grands principes généreux et la réalité, il existe une marge qui ne peut être comblée que par un sens profond de la tolérance. la charte des droits et des libertés donnera aux tribunaux le dernier mot lorsque surgiront des interprétations de la loi.

Affaire Forest, affaire Bilodeau... Nouvelle constitution ou pas, il faudra encore d'autres "affaires" pour que justice soit faite dans la vie de tous les jours. Là-dessus, il ne faut entretenir aucune illusion. Car la tolérance n'est pas un DEVOIR inscrit dans la constitution.

Bernard BOCQUEL

Bilodeau en Cour d'appel

Après avoir été débouté par le juge en chef de la Cour provinciale du Manitoba, le 29 août dernier, M. Roger Bilodeau, qui avait décidé de poursuivre en justice le gouvernement manitobain après avoir reçu une sommation, (pour excès de vitesse), unilingue anglaise, interjettera appel le 23 février devant la Cour d'appel du Manitoba.

Selon M. Bilodeau et son avocat, Me Vaughan Baird, le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Forest oblige le gouvernement du Manitoba à émettre des sommations bilingues. Une argumentation à laquelle le juge Harold Gyles de la Cour provinciale ne s'est pas ralliée.

La procédure courante aurait exigée que l'appel de cette décision soit déposé devant la Cour de comté. Néanmoins, Me Baird, disposant du consentement de la Couronne, pourra se faire entendre le 23 février directement devant la plus haute instance judiciaire de la province.

Lors de l'audition de l'appel, Me Baird fera valoir un certain nombre de points pour que le jugement de la Cour provinciale soit renversé. Comme le fait que la loi relative au code de la route aurait dû être disponible en français, ainsi que la loi sur les poursuites sommaires. "Aussi, le juge en chef s'est trompé en décidant qu'il n'était pas nécessaire que la sommation signifiée au prévenu soit imprimée à la fois en français et en anglais".

BILLET

Le patient patient

À l'heure qu'il est, l'Association des Chiropraticiens du Manitoba n'a pu réussir à négocier pour ses 70 membres une augmentation salariale de 50 pour cent, réclamée depuis plus d'un an. L'intransigeance de la Commission manitobaine des soins de santé s'est de nouveau manifestée la semaine dernière, lors d'une réunion de représentants de l'Association et de quelques membres du cabinet provincial. Ainsi, un bon nombre de chiros songent sérieusement à quitter le programme "medicare" et à facturer directement à leurs clients.

Dans un monde où pullulent les charlatans, où il devient difficle de ne pas voir "rouge" ou "embrouillé" après une visite, soit chez le pelleteur de pilules, le "casseur" de cous, le charcutier des "p'tits bobos" ou encore le tripoteur de nerfs, on s'étonne encore de la remise en question généralisée des compétences des professionnels du "Medicare".

Le réflexe naturel, de n'importe qui, dans ces tristes conditions, est sans doute de s'adonner à la prière, comme dirait l'autre, pour que les maux disparaissent peu importe les moyens, comme dans les actes des apôtres.

Entretemps, les chiropraticiens et les médecins continuent à croiser le fer sur le dos des contribuables; l'encre continue à couler et le sang avec. Lorsqu'il ne restera plus au consommateur que la peau et les os, il faudra bien reconnaître officiellement les chiros, car on ne vit pas seulement d'amour et de pilules!

Au prix que ça coûte, il est grand temps que le ministre de la Santé Bud Sherman fasse son pis: la vache à lait provinciale a "la croupe basse", comme disent les fermiers. En bon conservateur, on se verra dans l'obligation de la "rachever" si elle traîne trop la patte. Car, même au gouvernement, on ne peut pas rester patient toute sa vie.

Tout le monde a hâte que les docteurs en médecine consultent les sorciers, pour parfaire leurs techniques du diagnostic, reconnaissent les limites de leur science et trouvent bientôt une alternative à cet arsenal de "bébites", de toutes les couleurs, que leur proposent, discrètement et sans obligation, les multinationales des produits pharmaceutiques.

Tout le monde a hâte que les docteurs en chiropraxie obtiennent enfin des diplômes universitaires reconnus, la parité salariale avec qui de "droite", la permission d'entrer à l'hôpital, la connaissance des limites de leur art, et qu'il réduisent de 200 à 50 le nombre quotidien de leurs obligés. À ajouter aux bonnes résolutions...

Car, à l'exemple des médecins et des chiros, n'importe qui pourrait s'improviser docteur... de l'insatisfaction.

Jean-Pierre DUBÉ

LETTRES À LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Lettres à LA LIBERTÉ

Le multiculturalisme a déjà fait ses preuves

Je tiens à remercier Monsieur Gérard Lagacé et Monsieur Lionel Dorge de la Société historique de Saint-Boniface de m'avoir fait l'honneur de répondre à ma lettre parue dans **LA LIBERTÉ** du 1er janvier courant.

Je respecte fortement leurs doctes opinions sans toutefois pouvoir y souscrire dans leur globalité. Je tiens toujours à mes nuances. Je n'affirme pas cela par esprit d'entêtement aveugle mais par humble et profonde conviction personnelle.

Je reconnais fort bien (je l'avais déjà fait explicitement dans ma lettre précédente) que les Franco-Canadiens, surtout la minorité hors-Québec, sont souvent la cible d'un fanatisme bigot car étant Canadien francophone moi-même j'en ai été parfois la victime tout en me tenant toujours debout et réclamant que mes droits soient respectés. Il va sans dire que je suis entièrement en faveur d'une reconnaissance indiscutable des droits de la minorité de langue officielle française dans tous les domaines nécessaires et possibles. Non pas une simple reconnaissance abstraite sur papier mais bel et bien appliquée dans tous les secteurs de la vie communautaire quotidienne. Je n'ai pas mis en doute ces principes essentiels dans ma lettre.

Mais cette reconnaissance réelle des deux groupes francophone et anglophone ne passe pas, du moins à mon avis, par l'unique voie du refus de reconnaître officiellement la culture des autres Canadiens (ou Canadians) qui n'appartiennent pas, de par leur origine, aux deux groupes linguistiques officiels.

D'ailleurs, la nouvelle Constitution canadienne en fera mention en reconnaissant explicitement la diversité culturelle du Canada tel qu'il en a été question dernièrement dans les journaux et les médias du pays.

Pour moi, admettre et encourager (même par des subventions) une diversité culturelle canadienne; ce n'est pas oublier l'identité nationale, mais reconnaître l'apport essentiel de ceux qui étaient ici avant les francophones et les anglophones et ceux qui y sont venus après et qui ont contribué à créer un Canada plus riche et surtout plus humain. Ce ne serait pas créer des ghettos culturels divisant le pays mais instaurer une vraie société humaniste (au sens pur du terme: celui prôné par la Renaissance) qui est le seul et unique ciment de la vraie tolérance.

Intégration ne signifie pas assimilation. Les Canadiens ou Canadians qui ne sont pas originairement d'expression française ou anglaise sont très bien intégrés et citoyens à part entière. Ils ont adopté déjà une sinon les deux langues officielles du Canada (et comment fonctionner autrement?). S'étant intégrés, ils désirent (du moins ceux qui le veulent) pouvoir être d'un apport enrichissant pour leur nouvelle patrie en sauvegardant leurs racines culturelles. Non pas dans une pensée égoïste et dévastatrice mais comme véhicule d'épanouissement et de partage avec toute la communauté canadienne.

Peut-être est-il vrai que certains politiciens utilisent cette idée de diversité, de mosaïque culturelle, de multiculturalisme comme un atout politique, mais cela ne lui ôte rien de ce qu'elle a d'essentiellement noble et positif. Le "multiculturalisme" est une idée qui a déjà fait ses preuves et qui est là pour demeurer, quoiqu'on puisse en dire. Vouloir la combattre serait vouloir contrer l'évidence même.

Je m'excuse si mon opinion ne peut être entièrement conforme à l'interprétation de l'Histoire canadienne donnée par la Société historique de Saint-Boniface. Ce qui me soulage c'est que l'on affirme encore que l'Histoire, cette science humaine, ne peut prétendre à l'exactitude de l'expérimentation scientifique ou des sciences pures! Un autre réconfort, c'est que des historiens fort respectés ont osé conclure que toute Histoire humaine était inévitablement une chaîne de compromis!

Mes idées au sujet de la reconnaissance et de l'épanouissement de la diversité culturelle canadienne sont seulement le fruit de mon expérience, de mes observations et de mes voyages à travers cet immense pays aux visages si diversifiés culturellement. Je n'ai nullement l'intention de les imposer à quiconque ni de poursuivre plus longtemps une discussion qui finirait en tergiversations byzantines stériles.

En toute candeur j'avoue que je ne suis pas en possession de la vérité absolue. Je laisse ce privilège, difficilement défendable à notre époque, à ceux qui désirent en être les dépositaires, à leurs propres risques et périls.

Jean S. Soliman
Saint-Boniface
le 15 janvier 1981

Le geste au service de la pensée

Monsieur le rédacteur
Chers lecteurs,

Au Collège Saint-Boniface, le 29 septembre 80, a débuté un cours de 45h sur la psychomotricité offert par Mme Jacqueline Beaudette. Ce cours a été donné dans le cadre de l'animation préscolaire.

Sur 19 inscriptions, 18 personnes ont terminé brillamment le 15 décembre dernier, parmi lesquelles autant de mères de familles soucieuses de l'éveil de leurs enfants que d'animatrices sensibilisées à leurs intérêts.

Mais qu'est-ce-que la psychomotricité? C'est l'éveil affectif, intellectuel, social, physique, et artistique par le mouvement du corps. En d'autres mots, c'est le geste au service de la pensée. Ce cours très intéressant comprenait une partie théorique et une partie pratique sous forme d'exercices adaptés aux enfants de 2 à 5 ans. Et l'observation faite dans différentes prématernelles nous a permis de mettre en pratique les acquisitions théoriques.

Par ce cours, nous avons beaucoup appris sur le développement général de l'enfant pour son épanouissement actuel et futur. Aussi nous encourageons fortement toute personne intéressée au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant, à suivre des cours appropriés.

Chantal Gonnord
Gisèle Normandeau
Saint-Boniface
le 13 janvier 1981

au nom du groupe (Colette Balcaen, Michèle Bouchard, Lucille Carrière, Henriette Cénérini, Jocelyne Damphousse, Léa Desautels, Ylene Fouasse, Suzanne Lagacé, Jeannette Marchildon, Marie Claude Martel, Lorraine Nacinovich, Bernice Parent, Isabelle Prénat, Joanne Prince, Doreen Rodrigue, Rachel Tellier).

Un rectificatif

L'éducation préscolaire française au Manitoba commençait le 1er septembre 1937 à Notre-Dame-de-Lourdes (Man) alors que Mme Marie-Josèphe Ragot ouvrait la première maternelle française et non comme l'affirme le supplément à **LA LIBERTÉ** du 15 janvier 81, publié par la Société franco-manitobaine: "Le mouvement préscolaire français au Manitoba débuta en 1971..."

Depuis 1937 la maternelle de Mme Ragot connue sous le nom "Les Heures Claires inc..." continue d'ouvrir ses portes et de donner une éducation enfantine française à tous les enfants de 3 1/2 - 4 et 5 ans inscrits, de toute langue, religion et condition sociale.

"Les Heures Claires" est maintenant depuis plusieurs années déjà à l'école Provencher de Saint-Boniface.

Mme Marie Josèphe Ragot
Saint-Boniface
le 18 janvier 1981

c.c. à la SFM
à M. Martial Fontaine
(secrétariat d'état)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les donateurs au coup de pouce

Elie
Aimé J. Bernardin

Giroux
Auguste Gagnon

Haywood
Amédée Picton
M. Léon Dagesse

Headingley
Anonyme
M. J. Keough

Île-des-Chênes
Yvette Audette
Mme Angéline Aubin

La Broquerie
Laurent Dubé

Letellier
Henri & M. Marthe Damphousse

Lorette
Mme Rosa Therrien
Mme Yvonne Dubois
Alma Desautels
Denis & Laurette Durand
Mme Marguerite Manaigre

Notre-Dame-de-Lourdes
M. & Mme Albert Collet
Annette & Josaphat leNéal
René Badiou
Marcel Bazin
Pierre Vigier

Parc Windsor
M. & Mme Norbert Bosc
Jacqueline Lavack
René & Claire Asselin

Saint-Adolphe
Mme H. Carrière

Saint-Boniface
Lionel Brisson
Mme Laurette Ferland
Claude Martin
Benedict Novak
Gabriel André
Mme M. A. Fredette
Félix Lévêque
Wilfrid E. Lévêque
Mme Bernadette Lagacé
M. & Mme Louis Gobin
Carol Fisher
Pierre Morier & Nicole Dupéré
Gérard & Germaine Prenovault
Agenor Gendron
Mme G. Boulic
Lucile Freynet
Raymond Jubinville
Arthur Edouard Bergeron
Claudette DeGagné
Mme Angéline LaRivière
Étudiants du Collège Universitaire

Saint-Claude
Mathilde Gautron
M. Jean Dedieu
A.E. Bonnefoy
M. & Mme Albert Beaudry

Saint-Geneviève
Louis & Jeanne Fiola

Saint-Jean-Baptiste
Antoine Sabourin
Mme Lucille Vermette
Mme Alice Normand

Saint-Labre
C. Gérardy

Saint-Laurent
François Gratton

Saint-Lazare
Lorraine & Ivan Tremblay
Armand Guenette

Saint-Malo
Mme Alice Catellier
Dominique Roy
Alain Pennarun

Saint-Norbert
Albert Rousseau
La Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert

Saint-Pierre-Jolys
M. & Mme Albert J. Gobeil
Lucienne Préfontaine
Archille & Thérèse Rioux

Saint-Vital
Roger Lachance
M. Emile Votto
C. Tellier
Jean Bothorel
Edmond & Simone Timmerman
Mme Berthe Huot
Sinai & Lucia Brière
R. Genest

Sainte-Agathe
Léon & Léa Dorge

Sainte-Anne
Mme Maria Trudeau
M. & Mme Eloi Lessard
Mme Julie Gofflot
Dr & Mme F.P. Doyle
M. & Mme Fortunat Magman

Sainte-Rose-du-Lac
Paul & Marguerite Maguet
Léon Saquet
Louis & Corinne Tardiff

Saskatchewan
Zenon Lepage

Transcona
Debbie Kopys

Winnipeg
Lise Brennan
J.C. Eull
Jacqueline Murray
Manuel & Alice Santos
Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph
J. Minions
Cardinal George Flahiff
Jos. Cahill
Bernard Boland

alphonse© par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



L'Association des amis de l'art est créée

Le premier colloque des artistes et artisans de l'ouest canadien a donné lieu, en fin de semaine dernière, à la création, par les participants du Manitoba, de l'Association des amis de l'art, dont la structure n'a pas été arrêtée, mais qui verra à la promotion des oeuvres manitobaines. Les amis de l'art vont tenter de vaincre l'isolement des artistes et artisans en premier lieu en publiant une revue.

Le premier colloque des artistes francophones de l'ouest, tant attendu, a enfin eu lieu. Les quatre provinces avaient décidé, en 1977, d'organiser, chacune à son tour, des stages de formation pour animateurs culturels permanents et pour les membres des conseils des administrations des divers groupes artistiques.

Deux ans plus tard, l'idée de multiplier les rencontres entre les artistes prévalut. On s'accorda à ce que chacune des provinces organise, chaque année, une manifestation culturelle et artistique de son choix.

Début d'un dialogue

Le domaine des arts visuels et de l'artisanat fut retenu par la province du Manitoba. Le colloque des 16 et 17 janvier devait être le début d'un dialogue entre les artistes et les artisans des provinces de l'ouest afin de permettre un échange de vues sur les diverses techniques artisanales, de susciter une prise de conscience de la condition de l'artiste en milieu minoritaire et, s'il y avait lieu, de décider des résolutions à prendre en vue de la promotion de l'art parmi les communautés francophones.

Le Centre culturel franco-manitobain confia la responsabilité de l'organisation et du déroulement du colloque à Mme Lise Brémault, aidée en cela pas un comité pour la planification, composé d'artistes et d'artisans, et dont Mme Mariette Régnier coordonnait les activités.

Les expositions, les kiosques, les films, les ateliers, les discussions et la présence d'artistes de renommée internationale tels que Monsieur Arthur Villeneuve et Monsieur Jos Fafard, sans compter l'exceptionnelle clémence de la nature, tout attestait avec sérénité qu'en dépit des aléas, l'art vivait encore dans ces quatre "coins" du pays.

Il devient évident

L'enthousiasme et la franche gaieté de ces deux journées, trop courtes, selon beaucoup de participants, n'ont pas réussi à éclipser la lucidité avec laquelle les artistes et les artisans ont abordé les problèmes.

Il devint évident pour tous qu'à vaincre l'isolement on aboutit à la réussite. La formation de l'Association des amis de l'art, la résolution de procéder à faire le bilan artistique de la communauté et de se doter d'une revue, la détermination à maintenir ouverte la voie de la solidarité entre les artistes et les artisans des différentes procinces, l'engagement à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour les expositions itinérantes, toutes ces résolutions témoignent du succès du colloque que sont venus confirmer les résultats de l'évaluation.

Décidément le bénévolat fait des prouesses, et si les cordons de la bourse se déliaient davantage, des "djinns" en sortiraient.

Que les organisateurs soufflent maintenant. Leurs efforts n'ont pas été en vain et que soient très sincèrement remerciés toutes celles et tous ceux qui ont pris cette initiative ainsi que ceux et celles qui ont contribué à la mener à bonne fin; sans oublier Radio-Canada qui n'a certainement pas manqué de transmettre le message; peut-être quelque part, dans un village du Manitoba, "un isolé", dévidant le fil d'un rêve sur une toile, s'est interrompu pour dire: "Enfin! Le défi a été relevé"!...

Taïb SOUFI



Quelques participants à l'atelier dirigé par le sculteur, M. Jos Fafard, venu de Pense, en Saskatchewan, lors du premier colloque artistique de l'ouest

POINT

La peine capitale: meurtre institutionnalisé!

Devant des situations complexes, bien des gens possèdent le réflexe de la solution la plus simple. La Peine de mort n'échappe pas à cette règle générale.

Récemment, les autorités policières du comté de Yorkshire en Angleterre ont arrêté un homme qui a avoué avoir tué une jeune garde-malade. Il est probable que ce même homme ait tué 12 autres femmes. Le jour même, des centaines de manifestants, pancartes en main, ont réclamé la mort de l'accusé. L'expression la plus primaire de la vindicte populaire.

En Ontario, deux jeunes affolés engagent une bagarre avec des policiers. Un de ces derniers est tué. Et les articles "pro" peine capitale reviennent en page éditoriale dans les journaux. À Winnipeg, deux querelles domestiques non-reliées laissent chacune une personne tuée de façon violente, mais non-préméditée.

Trois séries d'incidents déplorables qui devraient nous pousser à nous poser des questions sérieuses. Après tout, ces "meurtres" ont tous eu lieu dans des pays développés et économiquement avancés.

Ce qu'il y a de plus déconcertant cependant, c'est la réaction immédiate et sanguinaire des "pro peine capitale". Ces gens munis d'un sens de justice faussé servent bien une cause: celle de nous rappeler que nous ne sommes pas encore tellement éloignés des âges noirs du passé.

Les techniciens de la mort ont la vie dure ces temps-ci. Avec les gardes révolutionnaires de l'Ayatollah qui font des films avec leurs victimes de la peine suprême; avec la junte du Libéria qui filme des vieillards en train de se faire fusiller sur la plage, cette fameuse peine capitale perd de sa gloire. Et nos "pros" grincent des dents. Ils voudraient tellement que les gens de ces pays "moins civilisés" soient plus discrets. Ils devraient exécuter leurs prisonniers en cachette, comme toute société raffinée sait faire.

Malgré tout, les plus récents sondages démontrent encore qu'une majorité de Canadiens favorise un retour de la peine capitale. Peu importe la méthode utilisée: pendaison, fusillade, électrocution, garrottage, empoisonnement. Pourquoi pas la guillotine et l'écartèlement, tant qu'à faire?

Winnipeg: la capitale de la peine de mort

Les résultats de ces sondages sont d'autant plus curieux lorsque l'on considère que plus de 90% des Canadiens adhèrent à une religion chrétienne. Et la majorité de ces mêmes Canadiens est aussi contre l'avortement, pour des raisons de moralité surtout. Pour ce qui est de Winnipeg, cette ville a l'honneur d'être la capitale de la peine de mort au Canada. À bien y penser, nous sommes chanceux au Manitoba. Nous avons aussi le seul gouvernement provincial au pays qui a eu le temps d'implorer Ottawa pour la restauration de la peine de mort.

Trop souvent, des questions aussi sérieuses que l'euthanasie, l'avortement et la peine capitale ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent et d'un seul coup de balai se retrouvent sous un tapis, simplement parce que les gens préfèrent ne pas en parler ou y penser.

Ceux qui réclament la "solution finale" (modèle Hitler) ont inventé une série de raisons pour justifier ce qui peut être appelé un meurtre officialisé et sanctionné par des lois, un juge et un jury. Un bourreau à gages s'occupe du reste.

Des raisons économiques bien sûr...

Elles sont quatre, ces raisons qui font partie d'une logique brutale et si finale qu'on pourrait penser que seulement Dieu pourrait posséder une finalité si totale.

1) La peine de mort en empêche d'autres à commettre le meurtre. Comme si un fou, un dérangé, un tueur à gages,un enragé pensait à ces choses-là.

2) Une société a le droit de punir ceux qui brisent ses règles. On ajoute souvent l'argument que si ce n'est pas l'État qui venge un crime au nom de ses citoyens, ils prendront eux-mêmes l'initiative. Voilà ce qui nous fait penser à quelques faits intéressants. Jusqu'au début du siècle dernier, l'Angleterre détenait le record mondial pour le nombre **d'offenses** punissables par la peine de mort; plus de 300 au total. Au haut de l'échelle, on retrouvait la haute trahison et, en bas, la chasse aux lapins sur le terrain d'un "noble".

Poutant, les arguments utilisés par les gens voulant préserver la peine capitale étaient les mêmes, en ce temps-là, qu'aujourd'hui. Remarquablement, on pouvait utiliser les mêmes arguments pour pendre un meurtrier et décapiter le pauvre qui avait coupé un arbre dans un parc à Versailles.

3) Le prochain argument est le favori des économistes. Il en coûte moins cher d'exécuter un meurtrier que de le garder en prison toute sa vie. Il y a un peu plus d'un an, pendant la courte durée du gouvernement Clark, quelques députés albertains se préparaient à réinstaller le cable. Un parlait d'économie et un autre avait découvert une façon technologique, propre et sans douleur, pour infliger la mort. Heureusement que de telles malades sont en minorités à Ottawa présentement. Sans cela, le Canada aurait été le premier pays "moderne" à s'embaucher un bourreau après l'avoir congédié.

4) Toute société a le droit de se protéger contre les criminels. Vrai, mais il ne faudrait pas oublier que les criminels ne sont pas nés, ils sont créés. Et tant que nous n'aurons pas trouvé les véritables causes de ces aberrations, nous sommes voués à nous protéger éternellement.

Il y a une cinquième raison qui est rarement mentionnée. C'est un sentiment que l'homme partage avec le chien et l'éléphant. Qui oserait admettre que, dans le fond, gît le désir de la vengeance? Les quatre arguments ci-dessus peuvent être contrecrarrés par celui que l'emprisonnement remplit les mêmes buts que l'exécution (économie à part). Cependant, la prison ne satisfait pas les anges de la mort: après tout, il n'y a rien de dramatique et final dans une sentence de prison. Et Dieu sait si un tel sens de la mise en scène est vain, puisque des études ont amplement démontré que la peine capitale n'a aucun effet dissuasif.

Mais revenons-en au tueur de Yorkshire, aux deux jeunes d'Ontario et aux querelles familiales à Winnipeg.

La peine capitale empêcherait-elle une personne aussi dérangée que cet homme de Yorkshire de commettre ses crimes?

Cette peine aurait-elle sauvé la vie du policier en Ontario et est-elle entrée en jeu lorsque les deux adolescents ennivrés ont enlevé une vie?

Un pas vers le barbarisme technologique

L'homme et la femme qui ont tué leur conjoint dans un excès de colère et de boisson ont-ils consacré même une seconde pour évaluer les mérites de la peine capitale?

Les réponses sont si évidentes. Des arguments aussi fautifs que ceux qu'utilisent les "pros" méritent notre attention seulement parce que le résultat d'une victoire de leur part ne serait ni plus ni moins qu'un pas vers le barbarisme technologique et la honte de notre génération.

Si jamais notre société s'engage dans une telle voie, il est parfaitement évident que des questions telles que l'avortement, l'euthanasie et d'autres, ne tarderont pas à être réglées. Mais peut-être pas à la satisfaction de tout le monde. Car une fois retourné en arrière, il n'y a rien qui assure que la tendance s'arrêterait là.

La préservation de la dignité humaine exige que des sociétés comme la nôtre s'acharnent à trouver des éléments de solutions pour empêcher les crimès qui poussent les foules à mettre à nu leur instinct animal.

Armand BÉDARD

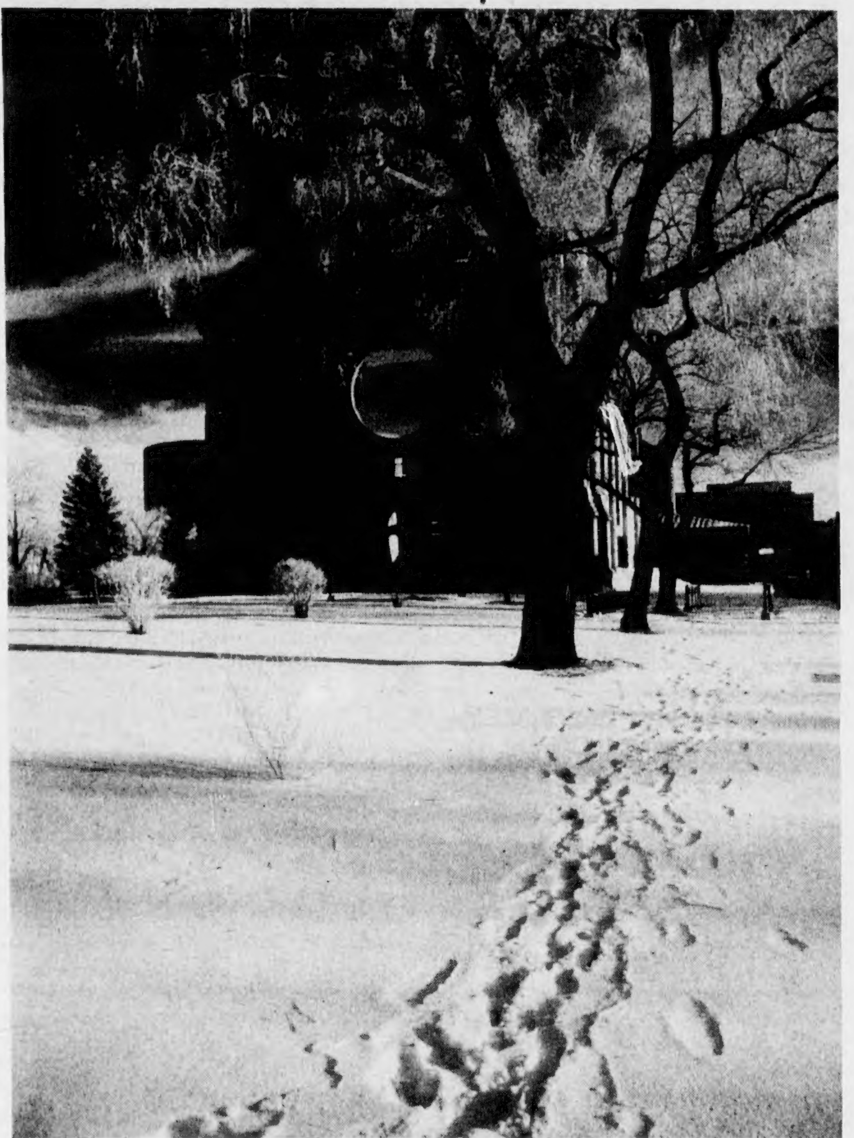


M. Roger Turenne

À partir de ce numéro, LA LIBERTÉ publiera, en principe à un rythme hebdomadaire, une série de photos d'églises du Manitoba français vues par M. Roger Turenne, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, qui réside actuellement à Ottawa.

M. Turenne, qui est à l'emploi du ministère des Affaires extérieures, avait pris, voilà un an et demi, un congé sabbatique pour réaliser un essai photographique et littéraire sur le Manitoba francophone "afin de contribuer à développer un sentiment d'appartenance", essai qui devrait paraître prochainement.

Les églises du Manitoba français



La Cathédrale de Saint-Boniface

La cinquième cathédrale, construite en 1972 sous la direction de l'architecte franco-manitobain de renom, Antoine Gaboury, s'élève à l'intérieur des ruines de l'ancienne basilique regrettablement détruite par un incendie en 1968.

La nouvelle cathérale, qui peut accommoder mille personnes, est ornée des statues du Christ ressuscité et de la vierge Notre-Dame de la Rivière Rouge, toutes deux oeuvres de l'artiste Réal Bérard.

La façade restaurée constitue un point de repère et un site historique fort populaire, Les foules sont également attirées par le cimetière où reposent les restes de plusieurs fondateurs de la communauté francophone au Manitoba, Louis Riel, Jean-Baptiste Lagimodière et Ambroise Lépine, sans compter les premiers missionnaires et évêques de Saint-Boniface.

Les Petites Nouvelles

La commission scolaire de Saint-Boniface établit un comité aviseur

Lors de sa réunion le mardi 20 janvier, la commission scolaire de Saint-Boniface, sous la présidence de Me Rénald Guay, a confié à un comité aviseur de quelque 75 personnes la tâche de soumettre, d'ici le mois de mai, les recommandations pour assurer une réorganisation des écoles de la division, rendue inévitable. Comme le soulignait Me Guay, l'école Taché est occupé à 125 pour cent, tandis que l'institut collégial Louis Riel (voisin), ne compte qu'un taux d'occupation de 38 pour cent.

Le comité est composé du président de la commission scolaire, du directeur général, de son adjoint et du secrétaire trésorier; ainsi que des directeurs de 18 écoles de la division, d'un représentant pour le corps professoral de chaque école et de deux représentants par comité de parents.

Le comité aviseur restera en fonction jusqu'à la fin de l'année, la commission scolaire devant lui confier, après mai, "d'autres questions d'envergure", selon Me Guay. Des questions qui ne devraient pas manquer lorsqu'on sait, par exemple, que la moitié de la clientèle anglophone de la division suivra un programme d'immersion en septembre!

Par ailleurs, pour permettre la construction d'un gymnase à l'école Taché et l'agrandissement de la cour d'école, la commission scolaire a exproprié de 50 pieds la compagnie Pilkington.

Aussi, la question du dépôt des autobus de la division, situé sur un terrain dégageant du gaz, a été finalement réglée avec la ville de Winnipeg. Le litige traînait depuis 1975. La ville offrira $220,000 à la commission scolaire (après en avoir offert 150,000 un premier temps), ce qui permettra la construction, près de l'aréna Maginot, d'un nouveau dépôt des bus scolaires qui devrait être disponible d'ici le mois de juillet.

"Premier Quart" à Saint-Malo

Armée de tout son materiel, l'équipe de production de CKSB se rendra sur les lieux le jeudi soir afin d'être à pied d'oeuvre dès le lendemain matin.

Et, de 6h00 à 9h30 du matin, le vendredi 30 janvier, c'est donc de SAINT-MALO que sera diffusé "PREMIER QUART" et "CONTACT", ceci avec la participation des gens du village.

Pour "PREMIER QUART", ce petit-déjeuner à la campagne est une expérience pilote.

La semaine pour l'unité

Cette semaine a été placée sous le signe de l'unité par la Conférence des évêques catholiques du Canada. Choisi par un comité interconfessionnel bilingue, le thème de cette année a été centré sur "Des dons divers, un seul Esprit".

Pour Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface et président de la Commission épiscopale d'oecuménisme, cette semaine de prière pour l'unité des chrétiens est un temps privilégié de rapprochement, de respect de l'autre, de partage et d'unité. "J'invite donc, dit-il, les catholiques et les chrétiens du Canada à participer de façon active aux activités proposées par leur communauté chrétienne

Mgr Hacault a refait le point sur l'église

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, est intervenu directement, encore une fois, dans le conflit entourant la vieille église de Saint-Pierre, lundi soir dernier, en réitérant avec fermeté, devant près de 400 paroissiens, sa décision de procéder à la démolition de l'édifice.

La réunion paroissiale qu'il a lui-même convoquée afin que soient discutées publiquement les conclusions du cinquième rapport en 20 ans sur l'état de l'ancien lieu de culte, construit au tournant du siècle, s'est vite transformée en dialogue de sourds.



Mgr Hacault n'a pas eu la partie facile.

La réunion a, bien entendu, porté sur le rapport des ingénieurs de la firme GBR de Winnipeg, rendu public en décembre dernier, mais aussi sur bien autre chose. Il reste que, malgré les tentatives de règlements de comptes, la provocation et les accusations répétées à l'endroit du curé Lionel Bouvier, l'archevêque, pour sa part, a réussi à garder le langage de la foi.

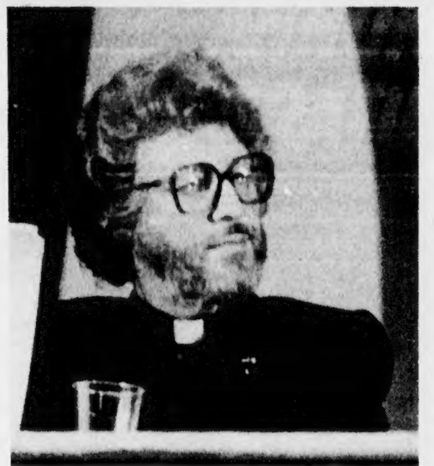
Car on l'a dit et redit, c'est bien de foi qu'il s'agit: "Il y a des questions qui ne sont pas soumises à la majorité; l'Église n'est pas soumise à un référendum". Ainsi, Mgr Hacault a été on ne peut plus clair.

La participation des laïcs, dans la prise de décision dans l'Église, n'existe qu'au niveau de la consultation, car les décisions y sont prises selon la voie hiérarchique. Les laïcs sont appelés à se plier à la volonté du pasteur, à ses décisions "finales et irrévocables" comme celle prise en octobre 1979 et communiquée dans une lettre signée par l'archevêque: "je me résigne à ce qu'on pourvoit, en temps opportun, à la démolition de l'église". Mgr Hacault a exhorté les paroissiens à relire cette lettre "avec l'intention de servir Dieu et personne d'autre".

Se soumettre ou se démettre

Sa décision tient toujours - "je n'ai pas changé cette décision" - et sera vraisemblablement mise en oeuvre sous peu, malgré les tempêtes de contestations, les lettres, les réunions publiques et les occupations de l'archevêché de Saint-Boniface, organisées par des paroissiens qui persistent à ne pas vouloir comprendre.

C'était pourtant si évident, lundi soir, à Saint-Pierre. Alors que les "coqs", et parfois les "poules", parlaient de culture, de tradition,

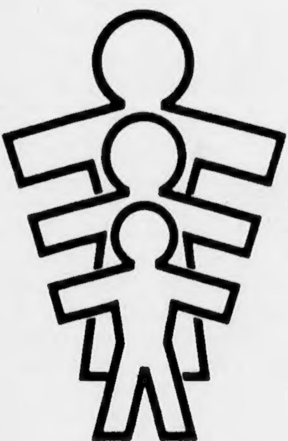


Le curé Lionel Bouvier n'a pas pris la parole.

de démocratie et même d'économie, le discours de Mgr Hacault est demeuré à un tout autre niveau. Et c'est à ce niveau que s'établit la distinction entre ceux qui ont, et ceux qui n'ont pas, le droit de parole dans cette affaire.

Le vicaire-général du diocèse, l'abbé Henri Perron, était entièrement dans son droit en déclarant aux contestataires l'hiver dernier,

Le Mot des Parents



Cette section est commanditée par la Fédération provinciale des comités de parents:

273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba.
Tél.: 247-9666

PROGRESSION DANS LES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME FRANÇAIS

(dans quatre divisions scolaires dites "françaises")

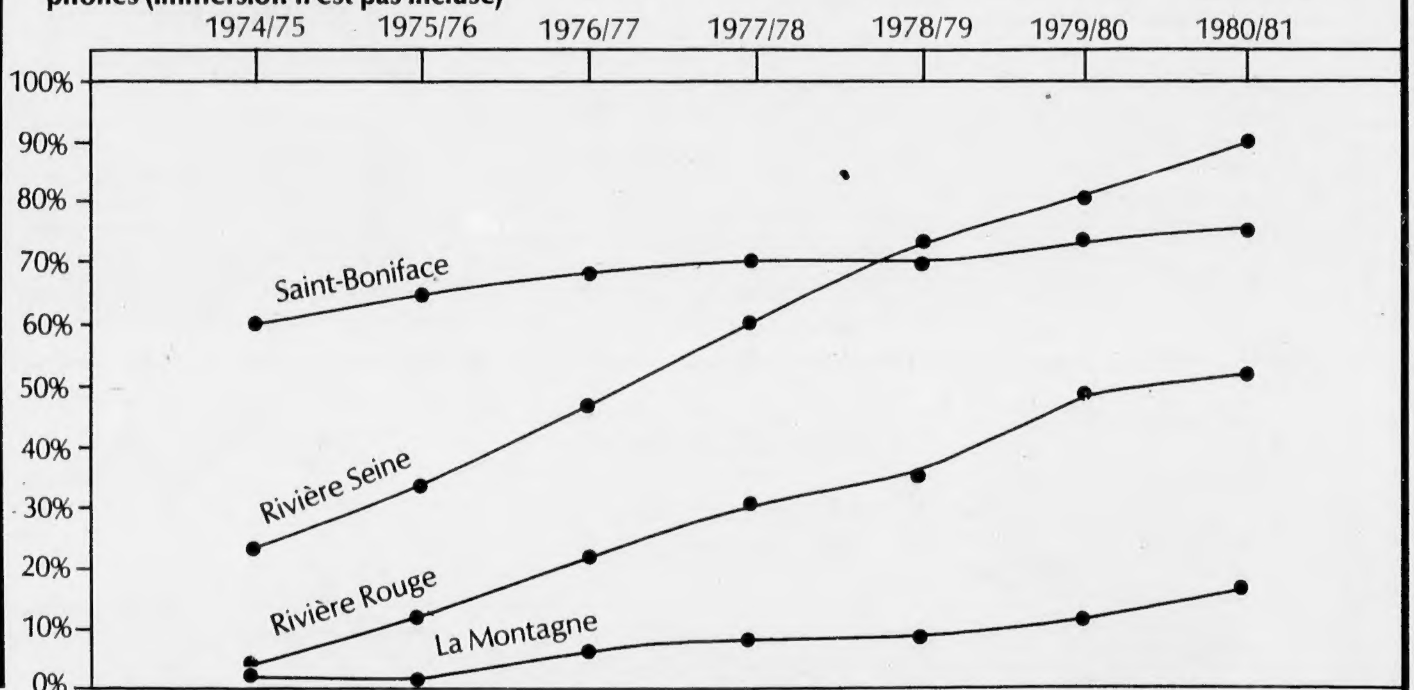
Au début de l'année scolaire 1974 - 75, la Division scolaire de Saint-Boniface se trouvait au premier rang parmi les divisions scolaires dites "françaises" pour ce qui est du pourcentage et le nombre de ses élèves inscrits dans le programme français (75% enseignement en français et 25% en anglais).

En 1980-81, c'est la Division scolaire Seine qui s'incrit au premier rang avec 90.4% de sa clientèle francophone inscrite dans le programme français. Par contre, la Division scolaire La Montagne se retrouve toujours au bas de l'échelle avec 15.6% de ses élèves inscrits au programme français pour l'année 1980 - 81.

Les chiffres ci-dessous s'interprètent de la façon suivante: ex: la Division de la Rivière Rouge en 1978 - 79:

- total des élèves francophones 1235
- élèves inscrits dans le programme français 443
- pourcentage 35.8%

Le pourcentage d'étudiants inscrits au programme français par rapport au nombre d'étudiants francophones (Immersion n'est pas incluse)



Élèves inscrits dans le programme français par rapport à la clientèle possible

Division	1974-75	1976-77	1978-79	1980-81	1975-76
Saint-Boniface	2316 (1376) 59.4%	2155 (1319) 67.8%	1864 (1313) 70.4%	1709 (1273) 74.5%	2241 (1439) 64.2%
Rivière Seine	2028 (431) 21.3%	1874 (864) 46.1%	1407 (1041) 74 %	1235 (1117) 90.4%	2017 (661) 32.8%
Rivière Rouge	1507 (64) 4.2%	13d8 (305) 22 %	1235 (443) 35.8%	1076 (556) 51.7%	1416 (149) 10.5%
La Montagne	1229 (31) 2.5%	1031 (63) 6.1%	1026 (86) 8.4%	909 (142) 15.6%	1157 (20) 1.7%

*Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'élèves inscrits au programme français.

de Saint-Pierre

lors d'une occupation de l'archevêché: "Si vous ne croyez pas Mgr (Hacault), vous n'êtes pas des chrétiens". Car le chrétien (catholique) s'exprime lorsqu'il est consulté, et obéit lorsque la désision est prise. Le choix est clair: se soumettre ou se démettre.

À partir du moment où l'on accepte le mode de fonctionnement de l'Église et l'autorité du pasteur du diocèse, on accepte sa décision face à l'église de Saint-Pierre, son choix du curé et des syndics. On accepte également que l'unité n'est possible que dans la prière et la collaboration fraternelle.

Par contre, si l'on n'accepte pas la façon de procéder de l'institution qu'est l'église, rien ne sert de tempêter, de crier au crime contre l'humanité et le bon sens, de maudire les prêtres et les fidèles. Il faut alors, en toute bonne conscience, quitter le troupeau et trouver sa paix ailleurs que dans la foi catholique.

à Saint-Pierre. On croirait volontiers que les résidants de ce village se plaisent dans leur bourbier, comme n'a pas manqué de le signifier, à sa façon, Mgr Hacault: "il y a une lourdeur, une pesanteur qui restent chez vous; à saint-Pierre, ce n'est pas chose facile de regarder ensemble l'avenir". Les premiers signes de cette tendance remonteraient au temps du premier curé de la paroisse, l'abbé Jolys.

La province n'interviendra pas

Encore aujourd'hui, après une cinquième étude sur l'église, on continue à clabauder. Pourtant, en termes purement économiques, la position des autorités est défendable. L'église rénovée de façon à rencontrer les exigences du code du bâtiment, au prix de $900,000 coûterait environ 25 pour cent de plus en frais d'entretien, 100 pour cent de plus en frais d'assurance, et son espérance de vie se situerait dans les 30 à 50 ans. Tandis qu'une nouvelle église, qui répondrait aux besoins liturgiques des années 80, ne coûterait qu'environ $600,000 et pourrait durer une centaine d'années.



Il y avait foule, lundi soir à l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys.

On ne peut pas persister à comparer des pommes à des oranges, la société humaine et l'Église de Dieu. Or les supporters du comité du coq gaulois restent à cheval sur la clôture. Alors pourquoi tout à coup, un 19 janvier, le chef spirituel du diocèse, après un long silence, a-t-il tenu cette réunion publique? La réponse est toute simple: pour consulter, donner l'occasion à tous de se défouler, pour que le rapport sur l'église soit bien compris par tout le monde avant que ne soit entreprise la prochaine étape. Pas un moment l'archevêque n'a voulu partager son pouvoir décisionnel.

Confiance en l'abbé Bouvier

En principe, il n'y a même pas lieu de féliciter Mgr Hacault pour son geste, car il s'inscrit dans la ligne de ses fonctions, de ses devoirs. Mais on est quand même obligé de lui accorder un certain crédit pour le courage dont il a fait preuve en affrontant un auditoire si peu sympathique, et cela devant les caméras de la télévision.

Il a tenu à réitérer sa confiance dans la personne du curé de la paroisse, Lionel Bouvier, et dans les syndics qu'il a nommés, lui-même l'an dernier. Démarche acceptable pour ceux qui croient que "personne ne fait sa propre volonté, mais celle de Jésus-Christ" et que "c'est normal que le prêtre soit la cible", pour ne citer que quelques paroles de l'archevêque.

Mais voilà, tous n'ont pas la foi

La possibilité d'une intervention de la province est à écarter, selon l'archevêque: "L'étude a donné l'occasion à Mme Price (ministre des affaires culturelles) de décider... Le gouvernement n'entend pas faire (de l'église) un monument historique qui serait à sa charge". Le permis de démolition serait donc sur le point d'être accordé par le ministère du travail.

En laissant planer une certaine équivoque sur ses intentions - "J'ai besoin de prendre du recul"-, Mgr Hacault a néanmoins affirmé que "l'église ne peut pas rester longtemps comme elle est". Quant à la construction de la nouvelle, il n'y aurait pas actuellement de projet concret. Le pasteur a affirmé que les paroissiens participeront: ils seront consultés selon la procédure normale dans le diocèse.

"Je vous demande de ne pas perdre patience", a lancé le chef spirituel, pour qui l'église n'est qu'un moyen "de bâtir le royaume de Dieu".

par Jean-Pierre DUBÉ

L'Acte de l'apôtre de Marius Benoist

(émotion et enchantement)

La première intégrale de cet opéra de Marius Benoist a fait salle comble, au Centre culturel franco-manitobain, le dimanche 11 janvier 1981. Cela manifeste avec évidence, dès l'abord, l'intérêt que les nôtres portent à la personne et à l'oeuvre de notre compositeur franco-manitobain.

Et cela, bien que la perception de toute la richesse et modalité d'expression à la fois littéraire et musicale de cette oeuvre ne fût pas sans présenter quelque difficulté d'assimilation pour l'auditeur. Très heureusement, la synthèse qui accompagnait le dépliant de présentation et le contenu de celui-ci nous ont bien guidés.

L'Acte de l'apôtre répond assurément, à sa manière, à la définition de l'opéra que donnent les dictionnaires - par exemple celui de ROBERT: "Poème, ouvrage dramatique mis en musique, dépourvu de dialogue parlé qui est composé de récitatifs, d'airs, de choeurs et parfois de danses, avec accompagnement d'orchestre".

Il s'agit bien ici d'un **drame** et, de surcroit, d'un drame biblique dont le personnage principal - le héros - est l'Apôtre Pierre, d'où L'Acte de Pierre, dont la voix se fait entendre, sitôt le prologue terminé, pour guérir Elias, un homme infirme depuis sa naissance; Pierre, fait prisonnier, qu'un ange aura délivré de ses chaînes et qui, aussitôt, enseignera dans le Temple et bientôt accueillera dans l'Église l'esclave Zelpha.

D'autre part, ce drame est non seulement très riche de réminiscences bibliques, mais plusieurs de celles-ci se rapprochent tellement de nos versions françaises qu'on peut en situer textuellement bien des passages - chapitres et versets - une bonne trentaine pour ma part.

De la vraie et belle musique

Quant à la musique, sans laquelle il n'y a point d'opéra, nous étions d'avance assurés de sa valeur artistique. Tout le monde sait, au Manitoba, que M. Benoist ne supporte pas la musiquette et qu'il est fort capable de composer de la vraie et belle musique, celle qui provoque l'émotion et l'enchantement. Il ne s'est pas démenti dans cette magistrale composition qu'est L'Acte de Pierre. Et s'il a choisi de préfacer en quelque sorte son opéra par le majestueux Bois épais de Lully et le subtil Pas du roi Jean de Saint-Saëns, il s'est laisser influencer, a-t'il dit, par "Debussy pour la mélodie". Et tout cela était vraiment **beau.**

Appartiennent aussi à l'opéra les solos et les choeurs. les chanteurs qui ont onterprété L'Acte de Pierre ont exécuté avec art et vitalité la part qui leur revenait dans l'exécution de l'opéra, part qui échoit ordinairement à des artistes de profession. Dans ce contexte, ils ont mérité les applaudissements qui leur étaient adressés.

Ordinairement, dans un opéra, les solistes et les choeurs sont les personnages ou acteurs qui chantent et jouent le rôle qui leur est attribué. Ici, il y a eu dédoublement. Car les **comédiens** et **figurants**, sur la scène, ont rendu par des attitudes, des gestes et des jeux de physionomie ce qu'expriment les solistes et les choeurs par leur chant.

On a donné à ces comédiens le nom de mimes. Au premier abord, ce jeu de scène peut bien dérouter le spectateur. Mais il saisit assez vite et, sans doute mieux, ce qu'a voulu représenter le dramaturge. Au fait, les mouvements et autres expressions opérés par les mimes se jumellent en quelque sorte et tout cela devient très parlant.

Enfin, il y a eu l'orchestre de 21 musiciens, qui a très bien soutenu l'opéra grâce à l'insinuante et ferme direction de son chef, M. Marcien Ferland. Ici, encore, la conjoncture d'une grandiose mise en scène vivante et de son interprétation musicale comportait des écueils de taille. Ils ont été surmontés avec bonheur et cela nous comble de fierté.

Maurice BAUDOUX



Le compositeur de L'Acte de l'Apôtre, M. Marius Benoist

La Salle Robert-Painchaud est inaugurée

On accueillait à la bibliothèque du Collège universitaire de Saint-Boniface le vendredi 16 janvier à 14 heures, plus d'une soixantaine de personnes venues assister à la dédicace de la salle Robert-Painchaud. M. Alexandre Amprimoz, professeur à l'Université du Manitoba et membre du Bureau de direction du Cantre d'études franco-canadiennes de l'ouest (CEFCO), invita M. Duckworth, Me Rénald Guay et Mme Annette Saint-Pierre à faire l'éloge de Robert Painchaud, décédé tragiquement le 23 juin 1978.



À l'ouverture de la Salle-Robert-Painchaud, le recteur du CUSB, M. Claude Thibault, Mme Brenda Keyser, Mme Annette Saint-Pierre et le président de l'Université de Winnipeg, M.H.E. Duckworth.

Le président de l'Université de Winnipeg, M. Duckworth, en se faisant le biographe de Robert sut répondre aux attentes des auditeurs: les uns voulaient connaître davantage la carrière du disparu, les autres voulaient réentendre ce qu'ils savaient déjà. Né à Saint-Boniface en 1941, Robert Painchaud fréquenta la Maison-Chapelle des Soeurs Oblates et le Collège de Saint-Boniface. Il enseigna à l'école secondaire de Lorette, au Collège secondaire de Saint-Boniface et à l'Université de Winnipeg. Pendant ces années, il travaillait à l'obtention du baccalauréat en éducation à l'Université du Manitoba, du baccalauréat en histoire à l'Université de Winnipeg et de la maîtrise en histoire à l'Université d'Ottawa. Pour l'obtention de ce dernier diplôme, il s'était mérité une bourse de la "Woodrow Wilson Fellowship Foundation". En 1969, le professeur est accueilli par M. Duckworth qui lui confie une charge complète de l'enseignement en histoire.

Une vie bien remplie

N'étant pas de ceux qui s'arrêtent à mi-chemin, Robert songe à des études doctorales. Le Conseil des Arts du Canada lui octroie une bourse à cet effet. Sa thèse portera sur l'Église et le mouvement des francophones dans l'Ouest canadien (1870-1915). Il est fait docteur en histoire en 1976. Le président de l'Université de Winnipeg rappelle aussi à l'auditoire les multiples activités auxquelles se livrait Robert Painchaud: conférences, communications à la radio et à la télévision, rédaction d'articles, etc. En somme, le bilan d'une vie bien remplie ressort du témoignage de M. Duckworth.

Dans un deuxième temps, Me Rénald Guay touche à un autre aspect de la personnalité de Robert. N'ayant pas oublié son sens de l'humour, il rappelle quelques boutades encore fraîches à sa mémoire. Les deux amis aimaient échanger sur des sujets ayant trait à la communauté francophone. On sait à quel point Robert adorait les discussions en s'élevant le plus vite possible au niveau des idées. L'avocat Guay et son père, le sénateur Joseph Guay, ont essayé plus d'une fois de le convaincre de se lancer en politique. En effet, ses talents d'animateur, son intelligence supérieure, son intégrité et ses idées toujours neuves l'auraient conduit de succès en succès sur la scène fédérale.

Les qualités du coeur et de l'esprit

Tout comme Rénald Guay, le professeur Pierre Savard, de l'Université d'Ottawa, avait deviné cet engagement sérieux de Robert envers sa communauté. Il écrivait dans "Le Droit" en juillet 1978:

"La disparition de ce jeune chef de file arraché brutalement aux siens, à ses collègues historiens et à ses compatriotes francophones de la diaspora canadienne, nous fait tout d'un coup mesurer combien, en cet âge si riche d'institutions et de structures de toutes sortes, nous avons encore tant besoin de ces rares personnes qui savent si bien allier les qualités du coeur et de l'esprit. Ceux qui sur leur route ont rencontré Robert Painchaud ont senti d'instinct qu'il appartenait à cette race qui transcende les métiers, les classes et les cultures".

À son tour, la directrice du CEF CO évoque le souvenir de Robert Painchaud: un professeur tourné vers l'avenir, un historien penché sur le passé pour le fouiller et mieux comprendre le présent. Quel rôle exactement a-t-il joué dans la fondation du centre d'études?

C'est en travaillant au Centre de recherche en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa que Robert conçoit le désir de doter Saint-Boniface d'un dépôt de savoir fait à la même image. Ancien étudiant du Collège, il ne voyait pas d'autre endroit que son Alma mater pour mettre sur pied un tel organisme. Mais un premier obstacle s'élève aussitôt. Robert tient absolument à ce que le CEFCO jouisse d'une certaine autonomie vis-à-vis du Collège. Étant professeur dans une autre université, il voulait se sentir chez lui au centre et y avoir accès en tout temps. Il voyait aussi la collaboration des professurs des autres universités de l'Ouest dans l'élaboration de grands projets de recherche. Il avait raison. Actuellement. l'apport des professeurs Mayes, Amprimoz et Balcaen est une source d'enrichissement pour tous.

C'est en 1975, alors que M. Georges Damphousse est recteur intérimaire du Collège, que des balises sont posées pour la création du centre. Néanmoins, après le feu vert de l'institution, il faut trouver des fonds pour l'embauche de documentalistes. Grâce au programme de création d'emplois du gouvernement fédéral et à l'aide de M. Joseph Guay, le centre pourra ouvrir ses portes à l'automne de 1978. Malheureusement, le 23 juin arriva: Robert ne devait pas revenir vivant de son voyage à Terre-Neuve. Avant son départ, il avait répété qu'il avait des idées plein la tête et qu'il lui tardait de tirer profit au maximum de son congé sabbatique.

La première réaction est de tout abondonner. Par ailleurs, n'aurait-il pas été illogique de faire marche arrière après trois ans de pourparlers? Le nouveau recteur, M. Roland Cloutier, à son arrivée au Collège, s'était empressé de prêter son concours à la formation du Bureau de direction; d'autre part, M. Origène Fillion voyait aussi d'un très bon oeil la formation d'une équipe de professeurs pour des études canadiennes.

C'est donc parce que Robert Painchaud a conçu l' idée du centre, qu'il en a rédigé la charte, qu'il a aidé à l'obtention de fonds, qu'il en a proposé le nom, parce que Mme Brenda Keyser, sa veuve, dépose au Centre sa précieuse documentation, que nous ne pouvions faire de meilleur choix en dédicaçant une salle à la mémoire d'un être inoubliable:

UN HOMME QUI ALLAIT DANS LA VIE AVEC JOIE ET ENTRAIN
UN HOMME QUI CHANTAIT À LA VIE AVEC FOI ET AMOUR.
C'était Robert Painchaud.

Annette SAINT-PIERRE

horaire de cbwft



SAMEDI

24 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Gymnastique masculine au centre Immaculée-Conception à Montréal Anim.: Guy Ferron Anal.: André Simard Réal.: Julien Dion.
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Reportage sur le castor.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Un homme, un événement. Hergé, l'auteur de Tintin, nous raconte comment est né ce personnage, le fonctionnement des bandes dessinées et la composition de son équipe technique. **Tintin et le mystère de la Toison d'or.** Film d'aventures réalisé par Jean-Jacques Vierne, avec Jean-Pierre Talbot, Georges Wilson et Georges Loriot, d'après les albums d'Hergé. Le capitaine Haddock reçoit un télégramme lui apprenant qu'il hérite de la Toison d'or, un bateau que lui a légué un vieux loup de mer. Haddock et Tintin s'envolent vers la Turquie où est ancré le navire, un misérable rafiot pour lequel un certain Karadine offre une somme considérable (Fr. 61).
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des dernières semaines.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Alice n'est plus ici (Alice Doesn't Live Here Anymore).



00:45 CINÉ-NUIT
Nids d'espions à Istanbul (Innocent Bystqanders). Film d'espionnage réalisé par Peter Collinson, avec Stanley Baker, Géraldine Chaplin et Donald Pleasence. Un homme est activement recherché par les puissances de l'Est et de l'Ouest. La poursuite nous mène à New York, Londres, Chypre et en Turquie (USA 72).
FIN DES ÉMISSIONS

DIMANCHE

25 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'église St-Thomas-d'Aquin à Edmonton. Cél.: Raymond Guimond.
11:00 D'HIER À DEMAIN
"Les Appeaux de Carpentas"
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 ÉMISSION SPÉCIALE: ALFED BRENDEL
Le grand pianiste de réputation internationale interprète les Variations et fugue sur un thème de Haendel en si bémol majeur, op. 24 de Johannes Brahms. Il jouera également. Aux cyprès de la villa d'Est no 1, les Jeux d'eaux à la villa d'Este et le Sunt larimae rerum (en mode hongrois), extraits de la troisième année des Années de pèlerinage de Franz Liszt. En rappel, Alfred Brendel joue Ungarische Mélodie de Franz Schubert.
14:00 LA PETITE FADETTE
Film réalisé par Lazarre Iglesis, d'après le roman de George Sand.
Encore un hiver. Film réalisé par Françoise Sagan, avec Jean Barney et Alice Reinchen. L'inquiétude d'une vieille et d'un jeune qui attendent sur un banc de parc (Fr).
16:00 SECOND REGARD
Dans un récit autobiographique, le Métropolite russe orthodoxe, Antoine Bloom, nous raconte son expérience de Dieu et nous parle de la recherche de la vie de prière.
17:00 SUPER BOWL FOOTBALL AMÉRICAIN
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Clémence Desrochers. L'animateur Jacques Boulager aura le plaisir d'accueillir Clémence qui nous présentera quelques extraits de son dernier spectacle, tels la Gigue des perles rares et Deux vieilles et plusieurs monologues. Elle sera accompagnée par ses musiciens.
21:30 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Début. La Sologne d'Alain Fournier. À partir d'une jeune fille rencontrée dans la rue, Alain Fournier a élaboré son livre le Grand Meaulnes, dans lequel le rêve et la réalité alternent au milieu des paysages de la Sologne. Scénario et présentation: René Michelems. Prod: RTB.



22:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: André Roussin (2e de 4). Le grand auteur dramatique français, quoique né à Marseille, est un causeur très parisien, à la fois discret et sobre, clair, précis, sachant capter et retenir l'attention.
22:30 SPORT DIMANCHES
22:45 CINÉ-CLUB
Le Bidon. Drame psychologique réalisé par F. Fellini, avec Broderick Crawford, Richard Basehart, Giuleta Masina et Franco Fabrizi.

LUNDI

26 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: côtelettes de porc au four et croquant aux pommes.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
12:30 MIDI PLUS
Anim.: Suzanne Lévesque et Claude Mailhot.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
La communication dans le couple. Témoignages d'experts et de trois couples invités. Anim.: Claudette Lambert. Real.: Fernand Choquette.
14:30 LE TEMPS DE JOUER
15:00 LES ATELIERS
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
D'Ottawa
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
La Planète des fleurs sauvages.
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventure avec Megan Follow, Neil Dainard et Duncan Regehr Harry Alfred Teasdale (1re de 2). Jenny et Cardston se mettent à la poursuite d'un éditeur qui a volé un manuscrit à Adam plusieurs années auparavant.
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales. Avec Marie Benoist-Martin et François Riopel.



19:00 LE RANCH DE LA ROUGE:
Inités: Donatien Coquet et Alain Lamontagne. Animateur: Armand Normand.
19:30 LAUTRES 81
Invités: Nicole Martin, Francis Cabrel, Serge Fonfaine, France Joly; Anne Marie et Angèle Arsenault.
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Grands Romans: Un privé dans la nuit (The Dain Curse). Drame réalisé par Martin Poll, avec James Coburn, Hector Helzondo, Jean Simmons et Beatrice Straight. Une fois retrouvée, Gabrielle est prise en charge par le détective Nash qui entreprend de lui faire perdre son habitude de la morphine (USA 78((dern. de 3).
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade Réal.: André Matteau et Michel Préfontaine Réal.-coord: Louis Arpin.
22:55 MARIE-ANTOINETTE
Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Geneviève Casile, Pascale Christophe et Robert Rimbaud (dern. de 4). Le Fléau des Français Après sa fuite et son arrestation à Varennes, la famille royale est incarcérée au Temple.
0:30 LA PÊCHE MIRACULEUSE
Drame réalisé par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier et Françoise Dorner. (5e de 6). Le Cheval roux, Après le départ de Louise, Paul va rejoindre Antoinettte en Savoir. La situation internationale vient cependant interrompre leur idylle.

MARDI

27 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: le comédien montréalais Jean Leclerc qui a tenu le rôle principal dans une pièce à Broadway.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Comédie réalisée par Bruce Bilson En vedette: Robert Reed, Florence Henderson, Anne B Davis. La Fugue. Sam confie à Alice que sa cousine veut faire une fugue amoureuse. Des bribes de la conversation ont été saisies par Marcia et Jean et provoquent une série de quiproquos.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réportage sur le maison Tanguay, centre de détention pour femmes. Inv.: D. Carpentier, ex-détenue. Entr.: Judith Paré Anim.: Rachel Verdon.
14:30 CINÉMA
L'Assassin. Drame psychologique réalisé par Elio Petri, avec Marcello Martroianni, Micheline Presle et Salvo Randone. Un antiquaire de Rome est convoqué par la police pour être interrogé sur le meurtre d'une ancienne maîtresse. Malgré son innocence, les preuves de circonstances sont telles qu'il est jeté en prison jusqu'à ce que l'on procède à l'arrestation du véritable assassin (It -Fr 61).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Médecine (1re de 5). L'Acupuncture.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Main-d'oeuvre étrangère (1re de 2).
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
22:00 FINE CUICINE
Au menu: Coquille St-Jacques et Paris Brest.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Hans URS Von Balthasar (dern. de 2).
23:25 CINÉMA
Mimi métallo blessé dans son honneur. Comédie écrite et réalisée par Lina Wertmuller, avec Giancarlo Giannini, Mariangela Melato, Agostina Belli et Turi Ferro Privé d'emploi parce qu'il a défié la Mafia, un Sicilien va chercher du travail à Turin.

MERCREDI

28 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier "Guérison d'un aveugle".
9:30 ANIMAGERIE
La Tourte (3e de 5).
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau Inv.: le joeur de hockey Pierre Bouchard
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 LES FILLES DU CIEL
12:30 MIDI PLUS
Dir mus.: Fred Faruggia. Réal.: L. Lalande.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Hugette Hirsig, astrologue, nous tracera un portrait de la prochaine décennie. Entr: Marie-Thérèse Ribeyron. Alex Lachance, philosophe et alchimiste de 84 ans, nous parlera de l'impact sur l'homme de la transformation des éléments. Entr.: Claudette Lambert. Marguerite de Surany, écrivain, s'entretiendra avec Pauline Langlais d'astrologie occidentale. Anim.: Claudette Lambert.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Les Temps difficiles (1re de 4). Feuilleton britannique réalisé par John Irvin, d'après le roman de Charles Dickens. Adaptation: Arthur Hopcraft. Avec Patrick Allen, Jacqueline Tong, Edward Fox et Alan Dobie. La fille d'un clown est confiée à un député directeur d'une école pour enfants pauvres. Les principes de cet homme sont basés sur le travail et la réalité; aucune place pour l'amusement et le sentiment.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil. Les participants: les élèves de l'école de Saint-Jean-Baptiste vs les élèves de l'école Churchill. Ralisation: Marie Benoist-Martin.
19:30 GALACTICA
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Baulieu, Réal: Martin Gaudreau Inv.: Suzanne Lévesque.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
La Puissance de tir
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 REFLETS D'UN PAYS
23:55 CINÉMA
La Source (The Virgin Spring). Légende dramatique réalisée par Ingmar Bergman, avec Max Von Sydow, Brigitta Petersson et Gunnel Lindblom.

JEUDI

29 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le Concert-tour
9:15 ANIMAGERIE
La Tourte (4e de 5).
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Marie Perreault. Inv.: Aldégonde Deschênes, une sympathique enseignante qui fait la classe depuis trente-cinq ans.
11:30 WICKIE
12:00 LE VAGABOND
Avec Barry Moores, Mignon Elkim, Brenda Bevine et Seen McCann. Les deux font la paire. Le vagabond et un compagnon de route aident deux chevaux destinés à l'abattoir à prouver aux autorités municipales qu'ils sont encore utiles. Réal.: Richard Gilbert.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Monique Renaud.
14:30 CINÉMA
L'Acventure du ski. Documentaire réalisé par Jurgen Gorter jr. Une encyclopédie visuelle de toutes les variantes possibles dans la pratique du ski (All 77).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:0 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST:
"Artiste verrier par Atavisme" Hervé Vallée, prêtre enseignant à Prince-Albert en Saskatchewan: Réalisation: Maurice Arpin.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
Mon premier amour. Drame sentimental écrit et réalisé par Elie Chouraqui, avec Anouk Aimée, Richard Berry, Jacques Villeret et Nathalie Baye.

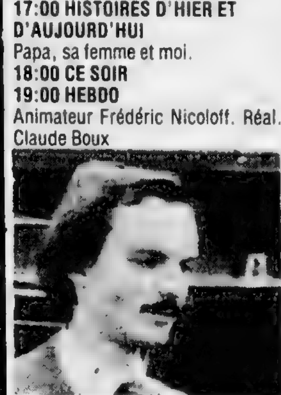


22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Françoise Faucher, Jean Faubert, Gilles Rivard et Ghislaine Paradis. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
"La fille de Joshua"
Mélodrame réalisé par David Lowell Rich, avec Dan Dailey et K. Freeman. Un rancher engage trois filles de petite vertu pour travailler sur une terre qu'il a jadis défrichée (USA 74).

VENDREDI

30 JANVIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
La Tourte (dernière de 5).
9:45 MON AMI GUIGNOL
Guignol va à noce
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 LE VAGABOND
Fumée. Le vagabond doit sauter en parachute d'un avion afin de sauver la vie d'un enfant qui a avalé du poison.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Dr. Michel Bureau, pneumologue néonatal et pédiatrique qui parlera des effets nocifs du tabac sur la femme enceinte et son foetus; Dr René Zazzo, directeur du laboratoire de psychobiologie de l'enfant à Paris. Portrait de la championne de badminton, Johanne Falardeau.
14:30 CINÉMA
"Les aventures de Rabbi Jocob"
Comédie française avec Louis de Funnès.
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Thérée (dernière de 2). Oncle Étienne (Jacques Piperni) raconte à Ariane (katherine Boulais) et Antonin (Renaud Boisjoly) les grandes histoires de la mythologie grecque. Ils sont, par magie, transportés sur les lieux mêmes de l'action.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Papa, sa femme et moi.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Animateur Frédéric Nicoloff. Réal. Claude Boux



19:30 À CONTREPOIDS
Mme Annette Lénéal de Notre-Dame-de-Lourdes s'affrontera à Isabelle Prénat de Saint-Boniface. Animateur: Normand Bélanger.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Manuel (2e de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur (1re de 7). Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Frances White, Sian Phillips et Sheila Ruskin.



21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Flic Story. Policier réalisé par Jacques Deray, avec Alain Delon, Jean-Louis Trintignant, Claudine Auger et Renate Salvatori.



00:35 CINÉ-NUIT
Columbo: jeu d'identité (Identity Crisis). Policier réalisé et interprété par Patrick MacGoohan, avec Peter Falk, Leslie Nielsen et Otis Young. Un agent spécial confie à un de ses collègues la tâche d'obtenir un micro-film. L'agent assassine son collègue et lui vole ses papiers d'identité (USA).

Les Disques

Guy Ferraton, critique

Il nous a téléphoné à la rédaction un beau jour de novembre pour savoir si, des fois, ***LA LIBERTÉ*** *serait intéressée à publier des critiques de disques, susceptibles de retenir l'attention des lecteurs de 18 à 35 ans. Comme le journal encourage les gens à participer à la réalisation de leur hebdomadaire, nous n'avions aucune objection de principe.*

Mais il fallait que nous voyions Guy Ferraton, le discothécaire de CKSB depuis maintenant deux ans, à l'oeuvre et à l'épreuve. Et pour tout vous dire, nous sommes d'avis qu'il apporte une contribution de choix, que vous soyez ou non d'accord avec ses idées.

D'ailleurs Guy, un amateur de jazz, de blues et de rock aussi purs que possible, conçoit ses critiques comme essentiellement un guide. Il avoue bien volontiers qu'il est plutôt catégorique dans ses choix, mais concède dans la même phrase qu'il n'a pas la vérité, qu'il exprime simplement une opinion. Loin de lui l'idée de vouloir imposer la norme "Guy Ferraton".

La chronique des disques doit être publiée régulièrement, selon lui, "parce que de cette façon il sera plus facile de saisir la curiosité du lecteur et de rassasier, au moins partiellement, sa soif de musique et de nouveautés, à une époque où le choix d'une musique intéressante devient de plus en plus difficile, car les gens sont blasés et saturés".



M. Guy Ferraton

Pour lui, les producteurs sont en train de "s'embourber dans une musique à trait d'union" comme le jazz-rock ou le jazz-blues. "Avec ces combinaisons, on assiste à la disparition des formes initiales. On est peut-être trop en train de rechercher l'art plutôt que simplement le plaisir". Nul doute que Guy aura, au fil de ses prochaines critiques, l'occasion de nous exposer sa conception de la musique.

Dire Straits-"Making Movies"

(troisième scénario)

Dire Straits démontre non seulement sa virtuosité comme groupe, mais aussi sa versatilité dans les styles de musique qu'il interprète. Tout récemment paru sur le marché, leur album "Making Movies" devrait faire reconnaître les talents des musiciens et montrer jusqu'à quel point ils pourront devenir de grandes vedettes. Pendant que l'industrie musicale est prise dans une récession, Dire Straits a trouvé une formule pour affronter le public.

Dire Straits a maintenu son premier style, mystérieux; il joue des chansons à teneur plus commerciale, introduisant l'emploi plus fréquent de claviers et nous livrant un épisode de huit minutes, le très beau "Tunnel of Love". C'est d'ailleurs la première chanson du microsillon. Elle est un genre de scénario musical en trois parties décrivant avec humour l'échange entre deux personnes. C'est une création qui, par sa longueur même, semblera prétentieuse, car ce n'est pas chose commune. Néanmoins, Dire Straits a brisé cette règle en montant un épisode psychologique et sentimental.

La "Stratocaster" de M. Knopfler

La jolie "Romeo and Juliet" vibre d'émotion, parlant de promesses d'amour, de désillusions et de jalousie. Tout ceci dans un langage clair. L'auréole musicale est très relaxe et aussi mystérieusement emballante.

"Skateway" est la somme des efforts de groupe: quelques passes de guitare par le cerveau du groupe, Mark Knopfler, un orgue obscur, une section rythmique parfaite. Cette chanson déborde de sensations, de symbolisme et de jeux de mots; une marque connue du groupe.

Quoique considérés comme innovateurs, ces quatre musiciens ont enregistré deux chansons "rock", l'une d'elles étant "Expresso Love". À noter la ressemblance de cette chanson avec "Communiqué" ou "Sultans of Swing". "Solid Rock" est l'autre "rocker", pas trop réussi malheureusement, car la "Stratocaster" de M. Knopfler est réléguée à l'accompagnement.

La dernière des sept chansons du microsillon, "Les Boys" réunit des éléments de satire que je n'aurai pas à expliquer; musique "folk" vaudevillienne.

Ceci met un terme à ma rencontre avec "Making Movies". Le troisième microsillon de Dire Straits m'a passionné et j'encourage ceux qui aiment sa musique à se laisser tenter encore une fois. Vous retrouverez des éléments nouveaux et vieux, en somme un ensemble plus commercial, mais très valable. J'admire le talent réuni sur ce microsillon. La musique du groupe s'éloigne un peu du son original, mais ses compositions sont fraîches et neuves...c'est un quatuor qui sera longtemps acclamé.

Guy FERRATON

Otterburne

Sous le signe des bonspiels

Les organisateurs du bonspiel annuel des club de curling d'Otterburne se disent très satisfaits de la participation cette année. En effet, 24 équipes venant de partout au Manitoba ont participé aux éliminatoires débutant le 12 janvier pour se terminer le 18 par la remise des prix, ainsi que le trophée.

Les organisateurs désirent remercier tous ceux qui ont donné de leur temps ainsi que de leur énergie pour les aider au courant de la semaine. Les gagnants du premier prix de la première partie étaient: Léon Morin, Lloyd Roberts, Léon Lecoq et Roméo Hébert.

Le premier prix de la deuxième partie est revenu à René Péloquin, Roger Bérand, Léon Préfontaine et Roger Croteau. Premier prix de la troisième partie: René Laroche, Guy Laroche, Etienne Laroche et Lionel Courcelles.

Le tournoi de curling paroissial d'Otterburne aura lieu du 2 au 8 février 1981. Ce sera une semaine d'activités avec le concours des Reines. Suzanne Roy - (433-7829) - Lorraine Poirier - (433-7766) et Liliane Poirier - (433-7811) seront les candidates. Chacune d'elle a des billets à vendre. Vous pouvez les contacter pour en acheter en composant les numéros indiqués.

Il y aura aussi un poker derby, un concours de barouche, un concours de Spot Shot curling et beaucoup d'autre activités. La semaine promet d'être des plus intéressantes.

Si vous désirez offrir votre aide ou plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec un ou l'autre des syndics en composant les numéros 433-7900 ou 433-7834 ou 433-7960.

Arthur POIRIER

Calendrier

Le tournoi de curling pour hommes et femmes aura lieu du 9 au 15 février 1981. Pour donner votre nom contactez Luc Catellier au No 433-7123.

Les Progressistes Conservateurs auront un tournoi de curling à Otterburne en janvier, du 28 au 31. Une danse est prévue pour clôturer le tournoi, le samedi 31 janvier 1981.



La Broquerie

Les Habs ont encore dominé

Les partisans des Habitants ne retournent pas souvent bredouille cette année. Et ce fut certainement le cas jeudi soir dernier lors du match les opposant aux Warriors de Saint-Malo. Les Warriors ont ouvert le pointage après 3 minutes, ce qui a semblé réveiller les Habs. Ces derniers ont risposté avec 8 buts dans le premier engagement. On aurait pu craindre du jeu défensif à la suite - ce qui n'a pas été le cas.

Les Habs ont dominé le jeu par une attaque constante, un repli rapide, des mises en échec constantes et complétées qui ont rarement permis aux Warriors de porter le jeu en zone offensive à la ligne bleue.

Le match s'est terminé sur un pointage de 13 à 2, avec un tour de chapeau pour Luc Therrien, 2 buts pour Rénald Piché et un retour au jeu spectaculaire de Henri Turenne avec 2 buts. La prochaine partie sera disputée contre les As de Sainte-Anne, vendredi le 23 janvier - un match à ne pas manquer!

Foi et lumière

"Les handicapés ne sont pas des fardeaux, il sont des cadeaux". Tel est le thème d'un témoignage que nous ont livré dimanche passé Hubert Pantel et Aurèle Boisvert, du mouvement Foi et lumière.

C'est avec le coeur qu'on aperçoit l'essentiel de la vie humaine. Les vrais handicapés, les vrais malheureux finalement, c'est nous, les aveugles des yeux du coeur qui sommes condamnés à ne voir que l'accessoire. Nous avons beaucoup à recevoir des handicapés, selon nos deux témoins, en parlant avec eux - non à eux-et en les voyant comme des personnes humaines totales ayant leurs propres qualités et leurs propres dons.

Hubert et Aurèle seront les orateurs invités lors du dîner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb le 8 février. Ils auront alors un film et des diapositives.

Carnaval à La Broquerie

Vous avez le goût de réchauffer votre hiver et de bien vous amuser? réservez la fin de semaine du 30 janvier au 1er février et venez au Carnaval d'hiver de La Broquerie. L'ouverture officielle se fera à 19h00 le vendredi, suivie d'une partie de hockey des Juvéniles et d'une danse Rock. Le samedi sera consacré à des joutes de hockey, à des amusements pour enfants et adultes et ça se terminera par la danse du Carnaval avec la musique du groupe Rendez-vous.

Le dimanche, on commencera avec la messe du Carnaval, suivie du dîner à la "canadienne". L'après-midi sera consacré au hockey, un spectacle par le club de patinage de fantaisie, le tirage "Sport 100" pour $500.00, une partie des Habitants et la clôture. J'aurai le programme au complet la semaine prochaine.

Film à l'école secondaire

La croix et le poignard (The Cross and the Switchblade).

C'est l'histoire de David Wilkerson, un missionnaire qui tente de porter le message du Christ dans la communauté des prostituées, drogués, meurtriers et gangsters des taudis de New York. Le film relate la transformation opérée chez ces blessés par la grâce de Dieu.

À l'école secondaire, le vendredi 23 janvier à 13h30. Les parents et amis sont invités. Coût d'entrée: $1.00.

Rino OUELLET

Calendrier

Les étudiants du secondaire écrivent leurs examens de fin de semestre du 26 au 29 janvier.

Le deuxième semestre débutera le 2 février. Les élèves auront alors la joie d'accueillir un nouveau prof dans la personne de Rino Ouellet.

Les étudiants de l'école secondaire, soit Rachel Mireault, Marianne Rivoalen, Richard Nadeau et Jacqueline Lafrenière ont remporté leur match de "Génies en Herbe" 300 à 275 contre l'école du Précieux-Sang.

Le prochain match sera contre Somerset et sera diffusé le 18 février.

Sainte-Agathe

Le Club 400

Le Club 400, existant depuis trois ans, est une initiative du comité de l'aréna pour ramasser des fonds. Vingt prix de $100,00 ainsi qu'un voyage à Hawaï plus $500. 00 ou un montant de $2,000,00 sont offerts pendant les mois de novembre et décembre. Les tirages de $100.00 ont eu lieu le samedi à l'hôtel de Sainte-Agathe. Le grand tirage a été fait la veille du jour de l'an au Centre culturel. L'heureux gagnant de ce dernier pour l'année 1980 est M. Léo Fenez de Pine Falls. Voici les gagnants du $100.00:

J.P. Hart, Lucille Chartier, Louis-David Nolette, Emilienne Nolette, Armand Lévesque, l'abbé Comeault-Albert Girardin, Dwight Till, Mona Marion, Lucienne Dumesnil, Ida Joyal, Louis Robert, Emmanuel Lemoine, Anita Pilon, Jeannine Courcelles, Armand Marion, Joby Joyal, Dietrich Kohlleppel, Léon Dorge, Jean-Léon Ouimet, André Lemoine.

Nos sincères sympathies à M. Albert Brisson lors du décès de sa soeur Mme. Edith Enright. Prompt rétablissement à M. Richard Baudry qui s'est blessé au travail. M. et Mme Léon Dorge ont reçu une plaque du Conseil suprême des Chevaliers de Colomb pour avoir été choisis une des familles du mois.

Rachelle LEMOINE
Irène LEMOINE

Letellier

Bonjour de la part des résidants de Letellier, petite communauté animée, située à l'extrême sud de la route 75; à partir de la capitale manitobaine à quelque 90 kilomètres. Si vous roulez une dizaine de kilomètres de plus, vous risquez de vous retrouver à la frontière américaine.

Letellier existe toujours, bien portant avec toute la gamme d'organisations que vous retrouverez dans n'importe quelle autre région rurale; mais avec son cachet particulier: on fonctionne sans faire de b..r..u..i..t..

-L'équipe de correspondants souhaite la naissance d'une ère nouvelle. N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de préparer une chronique d'aspect local qui toucherait toutes les activités.

Yvette FONTAINE

La soirée de la Brigade

Samedi le 17 janvier, en la salle de Letellier avait lieu le souper récompense pour tous les volontaires de la Brigade des pompiers. Mme Alice Mulko servait le repas. Jos Lavallée chef-pompier a expliqué l'importance d'une équipe de pompiers dans un village. Les conseillers George Mulko et Marcel Fillion ont fait remarquer le travail et les progrès accomplis au cours de l'année 80. L'événement s'est terminé par une danse-à salle comble-, au rythme de l'orchestre "After Eight"!

Robert GALLANT

Réunion de la ligue

Les membres de la ligue se réunirent pour leur rencontre mensuelle jeudi dernier. La présidente, Mme Thérèse Bouchard, a souhaité la bienvenue en cette nouvelle année 1981. Elle a souligné la grande participation des dames et de leurs maris au souper rencontre chez Burke's ainsi qu'à la messe pour la ligue le 8 décembre, suivie du souper "*pot luck*" et d'une soirée de jeux au Club de l'âge d'or.

Les rapports de comité furent lus et discutés. C'est là qu'on s'aperçoit du travail indispensable que fait notre ligue. Pour terminer la soirée, l'abbé Gérard Toupin, curé de la paroisse, et aussi philatéliste nous intéressa tous à sa magnifique collection de timbres. Un don de $100.00 sera envoyé à soeur Chantal pour défrayer une partie du coût du creusage d'un puits dans sa mission aux Indes. Un autre don de $500.00 ira à la brigade locale des pompiers, ceci pour aider à l'achat d'un masque protecteur avec réservoir d'oxygéne.

Armande LECLAIR

Je tiens à glisser un mot d'encouragement aux équipes de hockey, surtout aux responsables de nos trois groupes de joueurs: Sylvain Jutras pour les Rogues, Ken Derksen des Blues, Robert Cadieux et Roger Loiselle, entraîneurs des jeunes. Bravo les gars, le hockey est un excellent exercice qui développe les muscles et l'esprit (Information fournie par Brunel Jutras)



Le 30 décembre dernier, Mme Paul Saurette, née Alma Bouchard et Mme Louis Dansereau née Mathilda Bouchard célébrèrent leur 82e anniversaire de naissance.

Nées de Anne-Marie Dandenault et Jérémie Bouchard, à Letellier au Manitoba, ces deux enfants, si petites et identiques, furent baptisées le même jour, soit le 30 décembre 1898, en la paroisse de Saint-Pie de Letellier. Elles sont parmi les 30 premiers a être baptisés en cette paroisse.

Alma Bouchard épousa feu Paul Saurette à Letellier le 26 janvier, 1933, et prit à charge ses six enfants. Ils eurent une fille, Raymonde, (Mme Camille Desautels).

Mathilda Bouchard épousa feu Louis Dansereau le 24 octobre 1923. Ils eurent sept enfants: Paul, Aimé, Marguerite (Mme W. Beaulieu) Anne-Marie (Mme R. Trottier) Claudette (Mme G. Robert) Armand et Hervé.

Exposition de livres

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente actuellement une exposition de livres, ayant pour thème l'oeuvre de Gabrielle Roy et de Marie-Anna A. Roy. C'est une production littéraire fortement ancrée dans l'héritage manitobain que les deux soeurs partagent. Mais quels aspects différents présentent-elles de cet héritage? Pour ce qui est du dernier livre de Marie-Anna, Le miroir du passé, la lecture en est bouleversante.

La Bibliothèque, située 255 avenue Cathédrale présentera également des films pour enfants, le samedi 24 janvier à 14h00. Deux films captivants sont à l'affiche: Le Prince bienheureux et Le Chandail. Ces films intéresseront surtout les enfants d'âge scolaire.

INTERROGATION
La peur d'aimer

Lorsque j'étais rédacteur en chef de **LA LIBERTÉ**, pendant une période de deux ans, je connaissais ce qu'il convient d'appeler le "succès": une position, une influence, beaucoup de connaissances, une sécurité...

Mais il me manquait quelque chose, je ne savais pas quoi. Une retraite avec Jean Vanier en 1973 m'avait "dérangé". Il m'a fallu quitter **LA LIBERTE** l'année suivante, passer une période noire de quelques mois durant laquelle tout mon beau monde s'est écroulé, avant de me retrouver un jour devant la porte de l'Atelier de la Rivière-Rouge à Saint-Malo, où je venais d'être embauché comme instructeur auprès des handicapés mentaux qui y travaillent.

J'avais peur. Peur parce que je ne connaissais pas du tout ce monde des handicapés mentaux. J'avais peur aussi parce que, à ce moment-là, je ne voyais rien d'aimable en moi-même, et je ne croyais pas vraiment avoir quelque chose à donner...

Ce que j'ai découvert de l'autre côté de cette petite porte de l'Atelier était un monde tout autre que celui que j'avais connu pendant les 25 premières années de ma vie. Les personnes m'attendaient et m'ont accueilli simplement avec beaucoup, beaucoup de joie. Je ne comprenais pas pourquoi, ils ne me connaissaient pas, je n'avais pas "mérité" cette accueil. Et puis, si elles me connaissaient vraiment...

Vivre la rencontre

Mais le passé n'était pas important. Personne ne me demandait ce que j'avais fait ou dit ou écrit, de "justifier" mon existence. Les personnes qu'on dit handicapées n'avaient pas peur de manifester la joie et l'amitié dans leur coeur, sans le "filtrer" par la tête, par un "qu'est-ce qu'il va penser de moi "ou par un" qu'est-ce que j'ai l'air?"... J'ai appris ce que ça voulait dire: vivre l'instant présent, vivre la rencontre, et à l'époque c'était très, très important pour moi.

Au fil des semaines que j'ai travaillé avec ces amis, ce sont eux qui m'ont libéré de tout ce qui m'empêchait de vivre pleinement. Ce sont eux qui m'ont fait voir une richesse que j'ignorais. J'ai découvert mon coeur d'enfant et j'ai rencontré Jésus.

Un incident entre autres, à l'Atelier des visiteurs venaient parfois, et la directrice les laissait souvent se promener tout seuls à travers l'Atelier y rencontrer les personnes au travail. Je travaillais du côté des hommes, on travaillait le bois. Je n'avais pas de "bureau" à part, je travaillais avec les hommes, je faisais le même travail qu'eux.

Je me sentais en paix

Un jour, une dame, visitant pour la première fois, est entrée de notre côté, et quand elle s'est arrêtée auprès de moi, elle s'est mise à m'adresser toutes sortes de compliments sur le travail que je faisais sur mon morceau de bois, mais dans un ton de voix qui me semblait un peu étrange, pas vrai... Je me sentais très en paix, entouré d'amis, je me contentais simplement de répondre à ses questions et à lui sourire beaucoup parce que j'étais content de sa visite. Je ne me sentais pas du tout obligé de m'identifier comme différent des autres, de "m'élever", ou même de dire des choses particulièrement remarquables ou intéressantes...

J'ai vécu 25 ans avant de connaître cette liberté et vraie paix, qui viennent de Dieu, oui, mais en passant par des amis humbles, en passant par le coeur et non par la tête.

Nous avons tous un coeur d'enfant, coeur qui veut être aimé et aimer sans craintes, un coeur qui veut jouer et jouir de la vie, un coeur fait pour la tendresse et qui a soif de rencontres vraies.

Qu'est-ce que je fais de mon coeur d'enfant? Est-ce que je le fuis par l'activisme, dans un paraître d'indépendance qui cache souvent une solitude et tristesse profondes? Est-ce que je le nie en vivant mes amitiés de façon cérébrale, parce que c'est moins dangereux et je peux garder le "contrôle" de la relation?

Est-ce que j'ose m'exposer à des personnes qui sont différentes de moi? Est-ce que je suis patient avec moi-même, me donnant la chance, le temps, de connaître, d'aimer, de grandir. Est-ce que j'ai peur d'aimer?

Hubert PANTEL

Saint-Léon

Evitez de parler comme des "gros livres"

Le 15 décembre, une collation de diplômes couronnait les efforts d'un groupe de paroissiens qui suivirent un cours de perfectionnement en français.

M. J.J. Ismé, notre professeur, aussi surpris que nous, sous l'instance de la présidente du Comité culturel, Mme Odile Martel, distribua à 23 adultes des diplômes ainsi que des "bérets" de diplomés en miniature - habilement confectionnés par Henriette Labossière et Monique Grenier.

Je crois traduire les sentiments de tous en disant que ce cours fut très profitable à chacun de nous. Nous en ressortons certainement de beaucoup plus renseignés et peut-être un peu plus sages, car nous avons appris que le meilleur moyen de s'instruire c'est en lisant beaucoup. Et si nous suivons les conseils de notre professeur et mettons à profit tout ce qu'il nous a enseigné, bientôt nous parlerons tous comme "des gros livres".

Mais prenez garde de ne pas répéter l'erreur que j'ai faite moi-même lorsque j'étais jeune - celle de croire que j'étais plus maligne que mon père qui, bien qu'il avait très peu fréquenté l'école, savait être philosophe à ses heures et me disait: "Tu sais ma fille tu parles comme un "gros livre" mais tu raisonnes comme la couverture". Et tout le monde sait que dans ce temps-là les "gros livres" avaient des couvertures épaisses et résonnaient faux.

Nous tenons à remercier M. Ismé qui a fait preuve d'une patience d'ange avec nous. D'une grande fermeté de caractère, il exigeait beaucoup, mais en retour il donnait beaucoup.

Nous voulons aussi remercier tous les membres du Comité culturel qui nous ont permis de profiter de ce recyclage dans l'amélioration de notre belle langue maternelle dont nous devons être fiers.

Irène TOUPIN

À Somerset

Les responsables du comité culturel de Somerset invitent toutes les personnes intéressées aux activités françaises à la réunion générale qui se déroulera le 29 janvier à 20h00 à l'école élémentaire.

La LFC des Saints-Martyrs invite

La Ligue des femmes catholiques des Saint-Martyrs Canadiens invite tous les amateurs de Whist à une série de parties de cartes qui auront lieu les dimanches 1er février et 8 février à 20h00 en la salle Dussault (289, avenue Dussault au parc Windsor). Par ailleurs, la LFC annonce une vente remue-ménage qui se tiendra le samedi 24 janvier entre 10h00 et 15h00, toujours à la salle Dussault.

Bientôt le carnaval d'hiver

Félicitations aux élèves gagnants du concours de dessin, commandité par les Chevaliers de Colomb. Depuis déjà quelques années, ce concours est lancé en vue d'aider à promouvoir le véritable esprit de Noël. Des prix furent remis aux jeunes artistes en herbe.

Le dimanche 25 janvier, à 13h, à l'école de Île-des-Chênes, se tiendra un concours de lancement libre de basket-ball. Un événement à ne pas manquer pour les amis des "Junior Cobras".

Une activité parascolaire qui semble plaire à bien de nos jeunes est un cours de natation qui se donne présentement à la piscine Pan-Am. Environ 140 élèves, à différents niveaux, profitent de ces cours qui seront d'une durée de 12 semaines.

Avis aux intéressés: les 6, 7 et 8 février aura lieu le **carnaval d'hiver**. Voici quelques activités qui se dérouleront au cours de la fin de semaine; tournois de hockey, "showdown", courses en patins pour enfants, danses au centre récréatif, "grocery scramble", déjeuner aux crêpes, "poker-derby", exhibition de patins de fantaisie.

Nos prières et meilleurs voeux de prompt rétablissement accompagnent Mme Noëlla Gagné, hospitalisée à la suite d'un malheureux accident de la route survenu le 3 janvier.

Lucie DUPUIS
Doloris LAURENDEAU

Un recueil historique

Lors d'un vin et fromage, le dimanche 25 janvier à 14h, le comité historique d'IDC fera le lancement officiel d'un recueil retraçant l'histoire de Île-des-Chênes et de Grande Pointe depuis leurs origines.

Fruit de deux années de recherche, le livre "À l'ombre des chênes" vous fera revivre la colonisation dans un site bien différent d'aujourd'hui. Sont relatés ensuite, la fondation de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde par Mgr Langevin en 1905, et l'évolution de la communauté à travers 75 ans d'histoire.

Écrit en hommage aux pionniers, "À l'ombre des chênes" leur a dédié un chapitre où leurs noms sont inscrits pour la postérité.

Appuyé sur les archives paroissiales, diocésaines, municipales, provinciales et nationales, "À l'ombre des chênes" est un document écrit pour que Île-des-Chênes soit fière de son passé et s'en inspire.

Le COMITÉ

Une soirée de l'Alliance

L'Alliance française du Manitoba organise une soirée sous les tropiques le samedi 7 février à 20h00 dans la salle Provencher de l'hôtel Fort Garry à Winnipeg. Il s'agira d'un bal masqué avec un buffet exotique. Les billets sont en vente à l'Alliance (786-1607) ou au consulat de France (774-4825).

La manifestation culturelle

La Société franco-manitobaine et le Centre culturel franco-manitobain organisent une manifestation culturelle qui se tiendra les 29, 30, 31 janvier au Centre commercial Saint-Vital.

On aura l'occasion d'y rencontrer des artistes et des artisans, de voir leurs créations et de les acheter, d'assister à une diversité de spectacles, (chants, danse, musique, ballet, etc...) et de faire plus ample connaissance avec les groupes et les organismes franco-manitobains par le biais des kiosques.

Henri Létourneau raconte

James Nelligan

Mes souvenirs les plus lointains sont de Willow-Bunch, Saskatchewan. L'ancien Hart Rouge de Jean-Louis Légaré. J'avais quatre ans et, chose assez curieuse, mes meilleurs souvenirs sont du magasin Nelligan. Ce magasin était situé dans un ravin, à peu près à un quart de mille du village. Je me souviens un peu du propriétaire James Nelligan (1).

Des fois j'accompagnais mon père quand il allait au village. Nous allions au magasin général Légaré et, là, je me souviens d'avoir vu le fameux Jean-Louis assis dans une chaise berceuse près du comptoir, ses long cheveux descendant sur ses épaules.

Mais je préfèrais le magasin Nelligan! Là, j'étais fasciné par ? Non! Vous ne le croirez pas: par une grosse noix grasse (noix du noyer). Elle était seule, dans un casier en verre, placé sur le comptoir. En revenant chez nous, je questionnais mon père, vous l'avez deviné; sur la noix. Mon père était patient. Il m'expliqua que deux ans auparavant, lors d'une visite chez grand-père Létourneau, à Saint-Eustache (Manitoba), j'avais vu et mangé des noix grasses. Mais j'étais trop jeune et je ne m'en souvenais pas du tout!

Un jour, papa mentionna la noix à James Nelligan qui répondit que c'était la dernière de quelques livres de noix qu'il avait rapporté lors d'un voyage à Butte, au Montana. Et, me regardant, il dit que je pouvais l'avoir. Il ouvrit le casier, prit la noix, la mis sur le comptoir, trouva un marteau et frappa légèrement sur la noix. L'écale se sépara au milieu et ... pas d'amande, seulement qu'une pincée de poussière. Monsieur Nelligan dit, "Trop vieille, elle a pourri". Il me donna les deux écales et j'étais satisfait.

Bien des années après que nous étions revenus au Manitoba, mon père avait entrepris de peinturer la couverture de l'église de Saint-François-Xavier (2), et je l'aidais. Nous étions en pension au village, chez M. Charles Préfontaine (3).

Un soir, ce dernier et mon père parlait de James Nelligan. Tout en les écoutant je prenais des notes et voici l'histoire de James Nelligan.

À Saint-François-Xavier, à peu près un mille à l'ouest du village, au nord du chemin du roy, près de l'Assiniboine, on trouve une grande et haute maison de briques. C'était la demeure de James Nelligan. Cette maison, à l'époque, était deux fois la grandeur actuelle. Les anciens de Saint-François-Xavier disent que ceux ou celui qui achetèrent la maison la trouvaient trop grande et en démolirent la moitié. James, dont les parents furent riches un temps, (le père lui aussi s'appelait James), avait été agent d'immeubles à Winnipeg, grand spéculateur. Lors de la récession de 1885, il avait tout perdu sauf la maison de Saint-François-Xavier qu'il avait léguée à James II.



James parlait le français qu'il avait appris à Saint-François-Xavier, mais il avait un faible: il avait deux femmes. Je sais que parmi vous autres, il y en a qui vont dire "un homme faible!" Pour avoir deux femmes, il faut être fort!

C'est facile de voir que vous ne connaissez pas le problème de James, problème causé, il le disait lui-même, par un moment de faiblesse:

Une des femmes était grande, forte, travaillante, assez jolie, et elle avait une qualité rare: elle parlait rarement et ne disputait jamais. Pour James, c'était une perle!

L'autre, petite, une mégère acariâtre, des cris perçants du matin au soir. Comment faire pour s'en débarrasser? Finalement, un jour, James eut une idée, ce qu'il croyait être une idée fameuse. Le problème était résolu.

Ce soir-là, après le souper, plats et vaisselle lavés, James prit la parole: "Mes chères femmes, depuis quelque temps, ma conscience m'empêche de dormir; c'est quelque chose qui me tracasse jour et nuit. Je vous aime toutes les deux et, d'après la loi du pays et de l'Église, je ne peux avoir plus d'une femme. Alors, je vais épouser une de vous deux. Mais laquelle?

La petite de crier: "Moi!" Mais James dit: "Demain matin, après le déjeuner, nous allons avoir un concours entre vous deux et j'épouserai la gagnante. Et ça sera un mariage religieux. Les deux femmes voulaient savoir quelle sorte de concours, les conditions... James se contenta de dire, "Vous le saurez demain matin!"

Le lendemain matin, le déjeuner était prêt une heure plus tôt que d'habitude. Les deux femmes avaient hâte de savoir ce que serait le fameux concours.

Les femmes avaient fini de déjeuner, mais James prenait son temps. Il semblait sourire en lui-même. Finalement, il poussa son assiette et, prenant sa pipe, il la chargea lentement. Quand il alluma, la vaisselle lavée et asséchée était déjà rangée dans l'armoire. Anxieusement, les deux femmes attendaient.

Finalement, James dit: "Je vais marier celle qui va mettre l'autre à la porte! - Les conditions? Il est défendu de se servir d'armes, par même de bâtons. Servez-vous de vos poings, pieds et tête. Et que la meilleure femme gagne!" Il était certain que la grande gagnerait!

Mais, quelle surprise! La petite traîna la grande par les cheveux - dehors! Et James d'ajouter: "Un des grands désappointements de ma vie; j'étais tellement cetain que la grande gagnerait!"

Il maria la petite - ils vendirent la maison et déménagèrent en Saskatchewan, à Willow Branch, où mon père connut James en 1911. Et James lui raconta cette histoire.

Ce n'était pas tout. Après quelques années, la nouvelle se répandit qu'au Montana on avait trouvé de l'or. L'endroit où James avait son magasin n'était qu'à 15 milles de la frontière du Montana. Alors, Madame voulait que James vende son commerce et ils déménageraient au Montana - où l'or les attendait!

James refusa de vendre; il ferma son magasin. Et, comme il disait à mon père, pour avoir la paix, ils prirent le bord du Montana. Au bout d'un an, James revint seul; Madame ne voulait pas revenir.

James dit qu'il eut la paix pendant un an, mais elle revint. Elle avait de l'argent et avait même quelques parts dans une mine d'or. Son caractère n'avait pas changé. Plus acariâtre que jamais, elle criait jour et nuit.

Une journée d'été, la chaleur était étouffante; de plus il y avait un vent de chinook. Même à l'ombre, aucun soulagement!

James, assis à l'ombre, un verre d'eau glacée dans une main, un éventail dans l'autre. Madame qui passait, l'aperçut. Elle lui cria: "T'as pas honte, vieux paresseux, assis quand il y a de l'ouvrage à faire! En vieillissant, tu deviens plus paresseux que jamais! Espèce de ..." Elle ne put finir. La face rouge comme une tomate, elle s'affaissa. James courut à elle pour la relever, mais elle était morte. Le vieux James mourut l'année suivante.

---

(1) James Nelligan - nom fictif.

(2) Saint-François-Xavier: L'ancienne Prairie du Cheval Blanc

(3) Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-Xavier pendant nombre d'années.

"Premier quart" diffusé de Saint-Malo

L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb du conseil Iberville, le 12 janvier, réunissait une cinquantaine de personnes intéressées à la diffusion de l'émission "Premier quart". C'est donc le vendredi 30 janvier, de 6h00 à 9h30 du matin, que les émissions "Premier quart", avec l'animateur Stéphane Cherpit, et "Contact", avec l'animatrice Monique Hébert, seront diffusées en direct du Club Noret de Saint-Malo.

La recherchiste Roselyne Prince et la réalisatrice Anne-Marie Desroches ont recueilli une multitude de suggestions parmi lesquelles elles auront à choisir pour préparer l'émission. Le directeur des programmes du CKSB M. Maxime Desaulniers, assistait à la réunion. Il se promet d'être des nôtres le 30 janvier.

Un groupe de Chevaliers de Colomb préparera un déjeuner aux crêpes, des oeufs au bacon, sans oublier un excellent café.

Gens de Saint-Malo, venez donc déjeuner et voir comment on fait une émission de radio en compagnie du "Premier quart".

Vous qui serez aux écoutes de CKSB ne manquez pas les interviews, les chansons et l'ambiance chaleureuse qui vous parviendront de Saint-Malo dès 6h00 du matin.

C'est une première que Radio-Canada espère renouveler dans différents coins de la campagne manitobaine.

Carmen LA ROCHE



Cinq générations

Raymonde Gosselin (née Marion) de Saint-Malo, Gisèle Marion (née Régnier) de Saint-Malo, Juliette Régnier (née Rochon) de Saint-François-Xavier, l'aïeule Rose-Marie Bohémier (née Caron) de Winnipeg tenant Éric, Nicholas Gosselin né le 24 novembre, 1980.

Une Manitobaine en Afrique

Nicole Marion, fille de Léo et Gisèle Marion de Saint-Malo, est présentement au Mali, en Afrique de l'Ouest, avec l'organisme Jeunesse Canada Monde.

Cet organisme privé s'occupe d'échanges éducatifs entre jeunes du Canada et ceux des pays en voie de développement. Il a pour but de sensibiliser les jeunes aux questions de développement socio-économique et ce à travers des expériences d'intégration culturelles.

Le programme se divise en deux parties. Pour la première, Nicole a travaillé dans une ferme de pomiculture à Saint-Jean-Baptiste de Rouville au Québec.

Le deuxième stage se passe dans le petit village de Tamani au Mali où Nicole travaille dans les champs de millet. Son groupe comprend quatorze participants dont sept sont canadiens.

Elle sera de retour au Manitoba vers la fin janvier.



Mlle Nicole Marion

Calendrier

À la foire culturelle au centre d'achat de Saint-Vital, le jeudi 29 janvier à 13h on pourra entendre les Gais Lutins, et le samedi 30 janvier à 13h30 le groupe La Roche.

Au club Noret, le vendredi 30 janvier de 6h00 à 9h30, diffusion de "Premier quart" de CKSB et déjeuner aux crêpes

Saint-Pierre-Jolys

Le comité de parents a ses objectifs



Le Comité de parents de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys. De gauche à droite: Linda Gosselin; Raymond Lavergne, Lucien Rodrigue, Pierre Beaudoin, Aimée Labossière, Eléonor Morrissette et Omer Fontaine (Photo de Bent Hansen).

Il y a déjà deux fois que le Comité de parents de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys s'est rencontré. Ses objectifs se lisent comme suit: information auprès des parents, lien entre les parents et l'école, animateur dans le milieu scolaire ainsi que conseiller et support des professeurs. Les réunions sont prévues pour le premier mercredi du mois et la prochaine réunion aura lieu mercredi le 4 février à 20h00. Il reste à vous, chers parents de leur donner votre appui.

Après 20 ans de service, M. Norman Harpelle a decidé de prendre sa retraite, le 14 janvier 1981.

Il est natif de Carman. Après son service militaire de 1939 à 1945, où il a combattu en Sicile, en Italie, en Hollande, en Belgique et en Allemagne, il commença à travailler pour "Manitoba Hydro". Il a dû travailler à Ocher River pour un an, Rorekton pour huit ans et ensuite à Saint-Pierre-Jolys. Il était aimé de tous, remarquable par sa bonne humeur et sa personnalité. Il est marié à Alix Harpelle et est père de trois enfants. Il nous dit qu'il pratiquera son sport favori: la pêche.

Prompt rétablissement à Mme Henri Bérard, hospitalisée suite à un accident d'auto, ainsi qu'à Mme Roland Hébert et M. Elie Neveux.

Toutes les deux semaines il y a un bingo à Saint-Pierre-Jolys et le 5 janvier Mme Martial Dupuis fut la gagnante du gros lot; la chanceuse! Il faudrait tenter notre chance la semaine prochaine le 19h00 à 20h00 au centre récréatif.

Simone PÉLOQUIN

Au Manoir, à Saint-Pierre-Jolys, le 14 décembre, le souper de Noël a été préparé et servi par M. et Mme Charles Bérard et famille qui, comme tous le savent, sont des experts. La salle bien décorée les tables ornées de jolis chandeliers annonçaient Noël. En guise de menu, nous avions des feuillets décorés, oeuvre de Mme Comeau, qui est l'écrivain officiel du Manoir.

La gaiété et la joie de se voir tous à la même table émanaient de tous. On se hâta de débarrasser les tables pour faire place aux "Gais Lutins" qui nous arrivaient de Saint-Malo. Pendant environ une heure, solos et choeurs se succèdèrent sans interruption, sous la direction habile de Sr Éveline Palud qui certainement fait un travail ardu, mais récolte beaucoup de succès.

Sainte-Anne-des-Chênes

La semaine scout s'en vient

Le 22 février marquera la première journée de la semaine scout en l'honneur de Baden Powell. Ce sera une journée doublement importante pour les Jeannettes et les Guides de Sainte-Anne qui feront un bazar durant l'après-midi, au gymnase-ouest de l'école pour le prélèvement de fonds. On y vendra de l'artisanat, des plantes et des pâtisseries.

Par ailleurs, dans ce contexte du mouvement scout, nous pouvons être fiers des sept Louveteaux qui ont fait leur promesse le 10 décembre. La promesse des Jeannettes et des Guides aura lieu le 16 février.

Quant au 22 février, il y aura une messe spéciale, animée par les jeunes, pour inaugurer la semaine.

Les enfants du Mini Franco-Fun de Sainte-Anne se sont tous rendus, avec leurs mères et un des pères, à la Villa Youville le mercredi matin, 17 décembre. C'était une journée attendue avec grande impatience par les petits car ils savaient que ce matin-là, ils allaient fêter Noël avec les résidants.

Irène Lemoine, la présidente du groupe, a su mettre les jeunes à l'aise lorsqu'elle a raconté l'histoire de la naissance de Jésus à l'aide d'une petite crèche et de personnages miniatures. Les enfants étaient ensuite bien prêts à se revêtir de leurs costumes pour représenter ce qu'ils venaient d'entendre. Bientôt, c'était le chant et la danse, qui venaient égayer la salle.

Dans ce même cadre du temps des fêtes, nous devons de sincères félicitations aux Chevaliers de Colomb et plus particulièrement à Norbert Ritchot et Jean-Paul Lemoine, deux paroissiens de Sainte-Anne, pour leur merveilleuse pièce de marionnettes. Celle-ci était basée sur la Nativité du Christ, mais racontée du point de vue des animaux impliqués, dont la vedette était l'ânon nommé "Ah-oui". La représentation a eu lieu à l'église de Sainte-Anne le 21 décembre. Les membres de l'auditoire ont bien ri mais ont également été touchés par le déroulement de l'histoire.

Michelle FREYNET-ARBEZ





LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface · Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE L. CENERINI
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408

AUTOPAC
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À VENDRE - landeau pour bébé, en bonne condition. Landeau pour poupée 24", en métal, petite planche et fer à repasser, ainsi que d'autres jouets. Téléphonez au No: 233-4009.
- 739 -

À LOUER - grand appartement, centre Saint-Norbert, nouvellement décoré. Entrée privée, stationnement, grande cave, grande cour. Autobus à la porte. Libre immédiatement - appelez: 261-8102.
- 740 -

"Saint-Boniface Garderie de Bombins Inc". Ouverture à plein temps pour enfants de 2 à 5 ans. Programmes d'activitées préscolaires. Ouverte de 7:00 à 18:00 (Subvention du gouvernement). Appeller Claudette (le jour) au No 247-8660 - (le soir) au No 257-5691.
- 736 -

À LOUER - appartement de 2 chambres meublées. Pour fille seulement. Téléphonez durant la journée avant 14h au numéro: 233-1782.
- 729 -

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335.
- 694 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Vital, appartement d'une chambre à coucher. Loyer $250/mois inclus l'électricité, chauffage et Cable T.V. piscine à l'intérieur, sauna, balcon et air climatisé sont aussi inclus. Possibilité de stationnement au sous-sol: $18/mois. Près des autobus et magasins. Pour plus d'informations téléphonez à Gisèle au No 257-4661 après 17h ou au No 946-9449 durant la journée.
- 737 -

À VENDRE - magnétophone "Sony TC-105" (4 pistes, monophonie) en parfaite condition. À moitié prix de la valeur actuelle. Téléphoner à : 1-526-2000 entre 18.45 et 19h15.
- 744 -

À VENDRE - une paire de bottes d'hiver, noires hauteur 8 pouces, pointure 7 1/2, cuir et doublure en mouton. $20.00 - Tél.: 233-3073
- 745 -

À LOUER - rue La Vérendrye - appartement de deux chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur, stationnement. Libre le 1er février. Tél.: 247-4638 après 17h.
- 746 -

À VENDRE - un balai électrique, marque Viking qui n'a jamais servi. Téléphone: 233-5887.
- 747 -

Recherche personne disponible qui garderait chez moi du lundi au vendredi de 9h à 18h un enfant de 15 mois vers la mi-février, lors de la naissance du second et possiblement quelques semaines après. Téléphonez: 257-5357.
- 748 -

À VENDRE - "Buick Le Sabre" 1976 - 52.000 milles - transmission, radiateur, freins et pneus neufs - air climatisé et fenêtres électriques - excellente condition - demande $5.000 - Tél.: le soir 269-8279 ou le jour 247-6750.
- 750 -

À VENDRE - 1963, "Ford Comet" 4 portes - bonne condition - $350.00 Tél.: 433-7635.
- 751 -

À VENDRE - machine à aiguiser les patins "CCM Double Head" neuve - valeur $950.00. Appelez au No 379-2369 ou 237-5282.
- 752 -

À VENDRE - amplificateur avec deux contrôles de volume séparés de marque "KAIL" modéle 77R équipé avec phono & micro "Tremelo et Reverb contrôls" aussi un pick-up pour violon. Demande $150.00 ou meilleure offre Tél.: 233-9119.
- 741 -

À LOUER - rue Deschambault, appartement moderne, une chambre à coucher, près des autobus & magasins. Tapis mur à mur, facilités de lavage. $225 inclus toutes utilités sauf hydro. Place de stationnement disponible. Téléphonez au No.: 233-4024 après 17h.
- 742 -

À VENDRE - jeunes canaris (Rollers) $40. - poules $25. Tél.: 233-7021.
- 743 -

À VENDRE - (5 minutes du parc Windsor). Maison de 3 ans, 1423 pieds carrés, 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers; grande cuisine avec portes ouvrantes sur patio; sous-sol fini avec chambre supplémentaire; garage double & grand lot avec arbres. Téléphonez au No 253-9227.
- 733 -

A SOUS-LOUER - libre le 15 janvier 1981 - luxueux appartement de une chambre à coucher à Southdale. Foyer, réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle inclus ainsi que place de stationnement et cable de télévision. Loyer: 260.00/mois. Tél.: 255-1333 ou 247-3507.
- 734 -

Homme de confiance, dans sa quarantaine, jeune de caractère, désire rencontrer pour avenir sérieux, jeune dame, sincère, affectueuse, élégante et bilingue de préférence, âgée de 40 ans - plus ou moins - aimant la vie familiale - danser - voyager et la vie au grand air. Correspondance confidentielle Boite: 735 **LA LIBERTÉ.**
- 735 -

À VENDRE
- guitare électrique Gibson, modèle Les Paul avec étui $700.00.
- bureau en métal pour office, 4 tiroirs et un pour classement $100.00.

Téléphonez après 18h30 au No 1-878-2326.
- 753 -

Jeune femmes de 35 ans donnerait cours de français ou ferait travail de secrétariat et/ou de comptabilité le soir ou le samedi. Écrire à **LA LIBERTÉ** B.P. No 754.
- 754 -

À VENDRE - T-shirts avec motifs en français pour enfants et adultes. Pour plus d'informations, téléphonez au No 233-2811 après 16h.
- 755 -

À VENDRE
Parc Windsor
Bungalow de 3 chambres à coucher avec salle familiale, lot de 65x119, hypothèque de $32,400.00 à 10 1/2% jusqu'en juillet 1983. Considérerait échange. Appeler **Roland au No 247-6050 ou 257-9692 - Block Bros. -**

Saint-Vital
Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol à grandeur, double garage chauffé, pour seulement $33,900.00. Possibilité d'échange. Appeler **Roland au No 247-6050 ou 257-9692 - Block Bros. -**

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
● service personnel ● travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

Weicker's Hobby shop
282, avenue Tachés, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
R2H 2A2
Lundi-Vendredi 10:30 - 17:30 Samedi 10:30 - 16:00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Transcona

Conseil du mariage et de la famille

"Il est important d'informer la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, car selon les statistiques, un mariage sur quatre fera faillite, le besoin de prévention est urgent". C'est ce que disait M. Jean Lalonde et son épouse Claire, responsable du Service de préparation au mariage (SPM). lorsqu'ils ont récemment adressé la parole aux membres de la LFC de Transcona

Cet organisme, à but non lucratif, fonctionne en équipe de 10 couples bénévoles. Ces couples, qui reçoivent d'abord une formation en animation, sont souvent secondés par des personnes ressources, soient des experts en la matière.

Voilà six ans que le travail se fait en accord avec l'archevêché de Saint-Boniface. Dans le but de servir la famille aussi bien que les couples fiancés, l'organisme sera dorénavant connu sous de titre de CONSEIL DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE.

On fonctionne avec un conseil d'administration affilié à la Fédération nationale SPM. On offre des sessions pour couples en fin de semaine et aussi des session de trois dimanches consécutifs. On y traite de diverses techniques comme la résolution de conflits, comment établir un budget à deux, le rôle du prêtre, la spiritualité, comment communiquer, la physiologie, la sexualité, etc.

On offre en plus des sessions pour les prêtres afin d'aider ceux-ci à mieux préparer les couples.

Pour de plus amples renseignements téléphonez au 233-4117, (190 avenue de la Cathédrale.)

Hélène BLAIS

Le temps est à la fête!

Le programme de loisirs de la Société franco-manitobaine a compilé les dates des carnavals d'hiver de nos paroisses canadiennes-françaises et est heureux de partager ces informations avec vous.

Certains communautés n'avaient pas encore arrêté les dates de leurs carnavals lors de notre communication avec eux.

Voici donc une première liste de dates pour les carnavals d'hiver dans les paroisses franco-manitobaines:

La Broquerie	30, 31 janvier & 1er février
Saint-Claude	du 2 au 8 février
Île-des-Chênes	6, 7 et 8 février
Saint-Pierre-Jolys	6, 7, et 8 février
Powerview	14 et 15 février
Somerset	14 et 15 février
Saint-Boniface (Festival du Voyageur)	du 14 au 22 février
Saint-Norbert	20, 21 et 22 février
Sainte-Anne-des-Chênes	27, 28 février & 1er mars
Lorette	27, 28 février & 1er mars
Saint-Adolphe	28 février & 1er mars
Saint-Malo	28 février & 1er mars
Sainte-Rose-du-Lac	7 et 8 mars
Saint-Léon	7 et 8 mars
Notre-Dame-de-Lourdes	13, 14 et 15 mars

Nous citons, à titre d'exemple, l'effort coopératif de la région de La Montagne (Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon et Somerset) qui coordonnent leurs efforts pour que leurs carnavals n'aient pas lieu aux mêmes dates.

Nos ancêtres étaient coureurs de bois, et comme la liste ci-dessus nous le suggère, nous pourrions devenir "coureurs de carnavals" cet hiver!

La semaine prochaine notre chronique vous fournira d'autres dates et d'autres endroits pour les carnavals d'hiver. Emmitouflez-vous; le temps est à la fête!

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Vie sociale

Naissances

Justin **Beaudry,** *fils de M. et Mme Pierre Beaudry, de Grande Pointe, baptisé le 14 janvier. Le parrain et la marraine sont Gilbert et Linda Fournier.*

Robert **Chaput**, *fils de M. et Mme Gérald Chaput de Grande-Pointe, baptisé le 21 décembre. Le parrain et la marraine sont Jeffry Chaput et Carolyn Wolfe.*

Paul **Dumont**, *fils de Léo et Anita de Île-des-Chênes, baptisé le 21 décembre. Le parrain et la marraine sont Félix et Liliane Brisebois.*

David **Dumont**, *fils de Alain et Wendy de Île-des-Chênes, baptisé le 21 décembre. Le parrain et la marraine sont Denis et Sandra Raynaud.*

Collette et Jacinthe **Lamoureux**, *filles de Emile et Cécile de Île-des-Chênes, baptisées le 11 janvier. Le parrain et la marraine sont Léo Paul et France Leclaire.*

Jeannelle **Lamoureux**, *fille d'Arthur et de Simonde de Île-des-Chênes, baptisée le 11 janvier. René et Jeannine Petit sont parrain et marraine.*

Joël **Lamoureux**, *fils de Jules et Lucille de Île-des-Chênes, baptisé le 11 janvier. Raymond et Anne Lamoureux sont parrain et marraine.*

David Raymond **Nadeau** *fils de Alain Nadeau et Anne Bédard le 18 janvier 1981.*

Nicole et Corey **Roy**, *enfants de Roméo et Tammy, de Île-des-Chênes baptisés le 21 décembre. Le parrain et la marraine étaient Roger Roy et Anita Leclaire.*

Mariages

Gilbert **Balcaen** *de La Broquerie et Gisèle* **Desharnais** *de Saint-Pierre-Jolys. Mariage à l'église Saint-Joachim samedi le 24 janvier.*

Décès

Ernest **Catellier**, *49 ans, agriculteur de la région de Dufrost, époux de Céline Gauthier, décédé subitement le 15 janvier 1981.*

Albertine **Gauthier**, *87 ans, épouse de feu Conrad Gauthier de Sainte-Anne-des-Chênes, le 12 janvier à Saint-Boniface.*

Les Petites Nouvelles

Hockey: le tableau d'affichage

Ligue Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	12	1	24
Mitchell	9	4	18
Niverville	9	5	18
La Broquerie	8	4	16
Grunthal	6	5	12
Île-des-Chênes	5	7	10
Lorette	4	9	8
Saint-Malo	2	9	4
Saint-Pierre	2	12	4

À l'affiche:

Vendredi le 23:
Sainte-Anne à La Broquerie.

Démissions à l'AECUSB

À l'heure où nous mettons le journal sous presse, nous apprenons que trois membres-clé de l'exécutif de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont démissionné de leurs postes. Il s'agit du président Gérald Boily, du vice-président Roland Stringer, et du représentant des Arts et Sciences, Charles Gagné, tous trois responsables du projet de lieu de rencontre, "Le Ratatouille".

La raison évoquée pour leur démission est le blocage systématique du projet étudiant, "Le Ratatouille", la priorité de l'exécutif cette année.

Saint-Boniface devant ARC

La communauté de Saint-Boniface a participé la semaine dernière, aux audiences tenues à Winnipeg par les responsables du projet ARC

Les représentants de la Société historique, l'Association des résidants, l'Association des commerçants, le Festival du Voyageur, la Fondation Fort Gibraltar, et la Société franco-manitobaine, ont demandé que les dépenses prévues, pour le réaménagement de la rive est de la Rouge à la hauteur de Saint-Boniface, passent de $152,000 à $1,400,000.

Nécrologie

Florence MORIER

Après une longue maladie est décédée Florence Morier épouse de Paul L. Morier domiciliée place Cabana. Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Gilbert son épouse Rose-Mary (née Doyle) et leur fils Daniel. Un autre fils Normand mourut en bas âge. La survivent également ses deux soeurs: Estelle LeRoyer et Madeleine Collette de St-Lambert P.Q.; deux frères l'abbé Laurent Delorme et M. Gérard Delorme de Montréal. Les funérailles eurent lieu jeudi le 8 janvier 1981 dans la Basilique de Saint-Boniface présidées par l'abbé Gérard Dionne. Sr Noëlla Raymond s.s.j.m. dirigeait le chant et Priscille Cormier touchait l'orgue.

Florence laissera l'exemple d'une femme extraordinaire. Toujours résignée et souriante malgré ses souffrances. Toute notre sympathie à Paul. Son assiduité et son réconfort envers Florence firent d'admiration de tous.

Béa

Ernest CATELLIER

Soudainement, à son domicile, le 15 janvier 1981 est décédé M. Ernest Catellier âgé de 49 ans, de Dufrost, époux bien-aimé de Céline, née Gauthier.

Les prières ont été récitées les vendredi 16 janvier à 20h à l'église catholique romaine de Saint-Malo, Manitoba; la messe de Résurrection a été célébrée le samedi 17 janvier à 10h30 par le Révérend frère Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

M. Catellier était fermier, propriétaire et gérant d'une entreprise de graines.

En plus de sa femme M. Catellier laisse dans le deuil deux filles: Paulette et son mari Raymond Duval de Dryden, Ontario, Dianne à la maison; deux fils: Patrick et Guy à la maison; deux petits-enfants: Daniel et Michelle; cinq soeurs: Mme Fabienne Brulé de Dufrost, Mme Rose-Marie Dubois de Saint-Malo, Mme Annette Goulet de Saint-Malo, Mme Patricia Martel de Dryden, Mme Léona Chalmers de Winnipeg; six frères: Hermile et Roméo de Dufrost, Denis de Saint-Pierre, André de Winnipeg, Raymond de Hull, Québec et Charlemagne de Vancouver.

Il a été précédé par sa mère Mary Catellier en 1964, son père Emile Catellier en 1976, une soeur Evinelda Gauthier en 1980, un frère Fabien en 1971.

Si des amis désirent envoyer des dons ils sont priés de le faire à "The Manitoba Heart Foundation" 301-352, rue Donald à Winnipeg, Manitoba.

Les arrangements funéraires ont été faits par la chapelle funéraire de Saint-Pierre (Loewen)

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GÉDÉON BRISSON, de la ville de Winnipeg, Province du Manitoba, opérateur de machines, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 24 février 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de janvier 1981
F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

BONI COOP

demande

un (une) assitant(e) gérant(e)

- *bilingue de préférence*
- *expérience **non** requise - on prévoit une période d'entraînement.*
- *salaire et bénéfices marginaux excellents*
- *occasion unique pour quelqu'un qui cherche une nouvelle carrière*

Adressez votre demande par écrit avec curriculum vitae, à

M. Frank Sklepowich, à Boni Coop
443, rue Turenne
Saint-Boniface,
R2J 0S5

DISTRICT SCOLAIRE DE THIBAULT

recherche
un(une)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(E)

pour les 3 écoles de Morinville, Alberta.

Expérience et formation en administration de même qu'une connaissance du français sont requis.

SALAIRE: de $25,000.00 à $35,000.00

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 février à:

Eugène Scantlant
district scolaire de Thibault,
Case postale 600,
MORINVILLE Alberta.
T0G.1P0

C N RAIL

APPEL D'OFFRES

DÉBLAIEMENT DANS UN PARC INDUSTRIEL

Les travaux consistent en déblaiement et dans l'enlèvement des débris.

Nous accepterons de recevoir des soumissions jusqu'à midi (12h), heure normale centrale, le mercredi, 4 février 1981.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus de la salle des plans, 14e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal (Québec), H3C 3N4 ou des bureaux de l'ingénieur, construction, 460 Union Station, Winnipeg, Manitoba, au reçu d'un dépôt de cinquante dollars ($50) sous forme de chèque visé à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur restitution des documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, téléphoner à (204) 946-2264.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba.

CN RAIL

Heure de tombée

le vendredi à 15h

explorations

Le Conseil des Arts désire que le plus de monde possible s'intéresse aux arts et à la culture, et découvre et apprécie notre patrimoine. Si vous avez un projet en ce sens, qui soit imaginatif et novateur, adressez-vous à Explorations.

Explorations subventionne ce type de projet sur recommandation de ses comités régionaux. Ses concours sont ouverts aux individus, groupes ou organismes canadiens.

Pour obtenir renseignements et formules de demande, écrivez-nous, en joignant à votre lettre une brève description de votre idée et toute indication biographique utile.

Prochaines dates limites: 1er mars.
1er juin.

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

EXPERTS-CONSEILS PRINCIPAUX EN GESTION ET AGENTS DE LA REVISION DES SYSTEMES DE GESTION

Traitement: $31 980 – $36 220

Ministère des Affaires indiennes et du Nord
Services de consultation et de vérification

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord entreprend d'importants projets d'amélioration et de vérification de la gestion et il est à la recherche de candidats expérimentés afin de pourvoir à 20 nouveaux postes.

Les candidats choisis devront consentir à voyager.

EXPERTS-CONSEILS PRINCIPAUX EN GESTION

No de réf.: 80SM-OC-IAN-BR-1942
LIEU: Ottawa - Hull et environs, ainsi que dans les principales villes du Canada.

Fonctions
Planifier, organiser et diriger d'importants travaux et offrir des conseils sur les améliorations à apporter à la structure de l'organisation, aux systèmes de gestion et dans des secteurs connexes.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées avec succès selon les normes provinciales et expérience de la gestion de projets et de l'analyse et la conception de l'organisation ainsi qu'expérience dans le domaine des systèmes de gestion et des systèmes d'évaluation du rendement.

Nos d'autorisation: 330 - 353 - 006, 001, 004, 005, 007

AGENTS DE LA RÉVISION DES SYSTÈMES DE GESTION

Nos de réf.: 80SM-OC-IAN-BR-1927
LIEU: Ottawa - Hull et environs seulement.

Fonctions
Diriger des travaux, ou y participer activement, dans les domaines de la vérification du respect de la législation et de la rentabilité ainsi qu'évaluer toute conclusion découlant de ces travaux.

Conditions de candidature
Grade universitaire ou accréditation à titre de comptable ou de conseiller en gestion. Vaste expérience dans un service de vérification ou de consultation ou vaste expérience de la prestation d'un service consultatif de gestion.

Nos d'autorisation: 330 - 325 - 003, 005, 004, 002

Exigences linguistiques
Pour certains postes la connaissance de l'anglais ou du français suffit; pour certains d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistiques sera offerte aux frais de l'Etat.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

NOTA: Les candidats doivent faire parvenir des demandes distinctes pour les postes d'expert-conseil principal en gestion et d'agent de la révision des systèmes de gestion.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Pierrette Hopkins
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, tour ouest, pièce 1753
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5411, poste 354
Date limite: le 7 février, 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canadä

LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG LIMITÉE

désire embaucher des personnes d'expérience comme CAISSIER(E), pour travail à temps partiel.

Pour de plus amples renseignements veuillez s.v.p. vous adresser **159, RUE MARION**, ou téléphoner au No **247-4505** et demander M. René Toupin, Gérant.

Référence No 2-E229-3 (AOL)
2-E229-4 (AOL)
Rôle No 5166

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Requête présentée par Ear Falls Airways Ltd pour autorisation d'exploiter un service aérien commercial

Ear Falls Airway Limited a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points Ear Falls et Dryden (Ontario) et Winnipeg (Manitoba) et un service aérien commercial international entre points déterminés (classe 9-3) (saisonnier, du 1er mai au 30 octobre), afin de desservir les points Ear Falls (Ontario) et international Falls (Minnesota) aux États-Unis, au moyen d'aéronefs du groupe B.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 9 février 1981.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

RA Smith
Division des permis
pour le directeur de l'exploitation
Comité des transport aériens.

Secrétaire administrative bilingue

Du fait de la prochaine retraite du titulaire nous sommes à la recherche d'une très bonne secrétaire bilingue.

Cette personne sera sous les ordres de l'administrateur et remplira les fonctions se rapportant à cet emploi.

Ces fonctions comprennent: transcription de la correspondance et rapports à faire à l'administrateur et aux services responsables. Préparation et distribution des comptes rendus des réunions et tous les travaux divers de secrétariat.

Cet emploi est de nature confidentielle et exige des capacités personnelles et d'organisation. L'expérience dans ce domaine serait un atout.

Qualifications:

1 - Doit être entièrement bilingue - français et anglais-, capable de parler, lire, écrire et rédiger la correspondance dans les deux langues.
2 - Avoir gradué d'une école de secrétariat agréée ou avoir suivi les mêmes études dans un collège
3 - La sténographie n'est pas essentielle mais serait définitivement un atout.
4 - Un minimum de 3 ans d'expérience comme secrétaire principale est requis.
5 - Un minumum de 60 mots/minute (sans faute) est nécessaire en dactylographie.

Nous offrons un salaire intéressant qui sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience.

Veuillez s.v.p. envoyer votre candidature, uniquement par écrit, à:

Veuillez s.v.p. envoyer votre candidature, uniquement par écrit, à:

CENTRE HOSPITALIER TACHÉ
Service du personnel
185, rue Despins
Winnipeg, Manitoba
R2H 2B3



ATTENTION CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les township 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

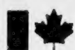
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



Government of Canada — Gouvernement du Canada
Environmental Assessment Review — Examen des évaluations environnementales

AMÉNAGEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC SHOAL

OTTAWA, le 13 janvier 1981 - Une Commission fédérale d'évaluation environnementale a été chargée d'examiner un projet d'aménagement de villégiature présenté par la Bande indienne no 40 du lac Shoal.

La Bande se propose d'aménager et de louer environ 350 parcelles de terrain dans la partie nord-ouest du lac Shoal situées au Manitoba près de la limite territoriale de l'Ontario. La ville de Winnipeg s'approvisionne en eau dans ce lac.

La Commission a rédigé un projet de directives qui est maintenant à la disposition du public pour examen et commentaires, il faudrait que ces commentaires soient remis à la Commission pour le 26 février 1981. Suite à cet examen par le public, la Commission publiera des directives finales qui serviront à la Bande pour la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement.

Une fois cette étude achevée et présentée à la Commission, elle sera analysée par le public et des organismes techniques. Ceci fait, la Commission tiendra des réunions publiques. Les dates et emplacements de ces réunions seront rendus publics à une date ultérieure.

Lorsque les délibérations seront terminées, la Commission fera part de ses conclusions et recommandations sur l'acceptabilité du projet au ministre fédéral de l'Environnement.

Pour obtenir des copies du projet de directives ou des renseignements supplémentaires, écrire ou téléphoner à frais virés à:

Bob Greyell
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-1000

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE-PAULE ST. HILAIRE, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20 février 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de janvier 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

Bâti à la demande

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY

Banque de Montréal

172, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

demande
des **caissiers (ières) bilingues**
avec expérience
S.V.P. téléphonez à
G. Innes au No **233-1481**

Annonce d'une réunion publique relative à l'entente sur le

centre de Winnipeg

Le Comité d'orientation de l'entente sur le centre de Winnipeg invite les particuliers ou les groupes qui souhaitent présenter oralement des propositions à participer à la réunion publique qui aura lieu dans l'auditorium de l'école de formation professionnelle R. B. Russell, 364, avenue Dufferin, le jeudi 29 janvier 1981, à partir de 19h30. La réunion se poursuivra, au besoin, dans la matinée et l'après-midi du vendredi 30 janvier 1981.

Les gouvernements du Canada et du Manitoba et la ville de Winnipeg ont convenu de collaborer à l'élaboration de l'entente sur le centre de Winnipeg et à la définition et la réalisation de programmes et projets particuliers qui seront entrepris au cours des cinq prochaines années. Cette entente vise à accroître le nombre d'emplois, à stimuler le développement industriel, commercial et résidentiel dans le centre de la ville et à faciliter la participation réelle des habitants du centre de la ville aux activités sociales et économiques liées aux possibilités de développement.

On peut obtenir gratuitement des exemplaires du protocole d'accord sur l'élaboration de l'entente sur le centre de Winnipeg en s'adressant au:

Bureau de l'entente sur le centre de Winnipeg
460, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B6
(Téléphone: 949-2302)

Les particuliers et les groupes qui souhaitent présenter oralement des propositions au Comité d'orientation sont priés de donner dès que possible, leurs nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que l'heure qui leur conviendrait le mieux, à M. Peter Diamant, secrétaire du Comité d'orientation, à l'adresse susmentionnée.

Les personnes qui ont déjà présenté des soumissions écrites au Comité d'orientation sont priées d'aviser le secrétaire au cas où elles voudraient également prendre la parole lors de la réunion.

Comité d'orientaion de l'entente sur le centre de Winnipeg

Bill Norrier, C.R.
Maire de la ville de Winnipeg

G.W.J. (Gerry) Mercier C.R.
Ministre des Affaires urbaines
Province du Manitoba

Lloyd Axworthy
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
Gouvernement du Canada

La Page de Bicolo . . .



Bonjour les amis! M-M-M-M- Que j'aime les fruits! Mon préféré est le banane. Et toi, est-ce que c'est la pomme, l'orange, ou un autre? Ils sont tous délicieux, n'est-ce-pas?
Bicolo

N'oublie pas le concours du Festival du Voyageur! Fais le dessin d'une sculpture que t'aimerais faire au Festival. Si tu as 10 ans ou plus, explique ton dessin. Il y aura plusieurs beaux prix! **Envoie à Bicolo avant le 7 février.**

Si tu trouves sept lettres semblables, tu les raies jusqu'au ce qu'il ne reste que sept lettres non rayées qui donneront le nom d'un fruit.

F	Y	T	H	Y	W	P
W	H	P	F	Y	T	W
F	Y	T	P	W	H	Y
G	R	E	N	A	D	E
P	W	F	Y	P	T	H
F	Y	T	P	H	W	F
T	H	P	F	W	H	T

Place dans les lignes de la grille les noms des fruits que tu vois.













FRUITS AU SOLEIL - un dessert d'hiver

Ingrédients:
pour la couleur:
- des fraises (fraîches ou congelées)
- ou
- des cerises au marasquin.
au moins trois des fruits suivants (frais, en conserve ou congelés):
- pommes, poires, pêches
- oranges, pamplemousses
- abricots, raisins
- bananes ou ananas
sucre blanc
ou
1 tasse de sirop préparé suivant une des recettes de sauce-sirop pour salades qui suit. 1/2 tasse de jus d'orange, ou de jus d'un des fruits de la salade.

Sirop pour salades de fruits

Facile à faire avec le mélangeur électrique.

1. Je place dans le récipient:
   1 tasse de sucre blanc
   1/2 tasse d'eau chaude ou d'eau du robinet.
2. Je bats pendant une minute.
3. Je conserve le sirop au réfrigérateur.

Bouilli

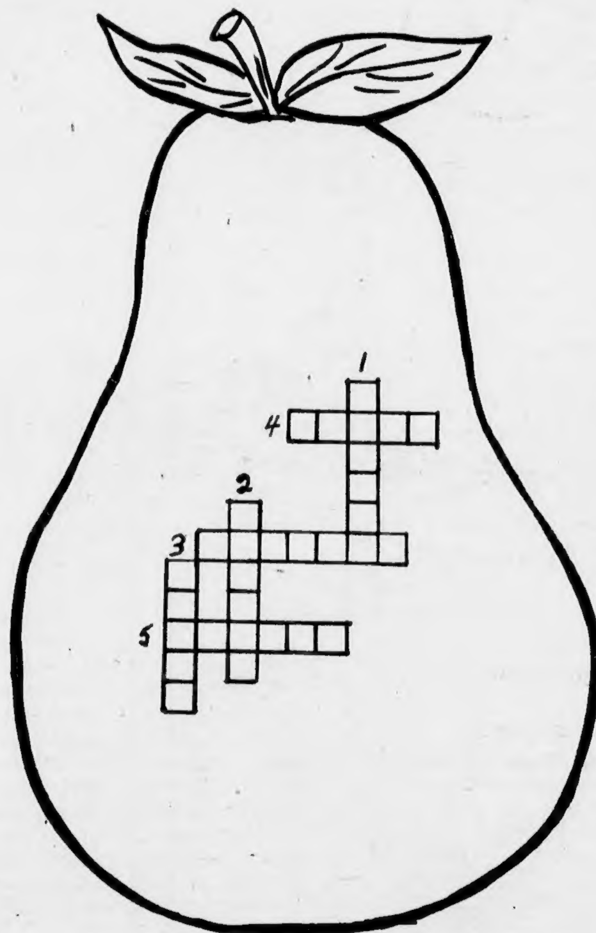
1. Je place dans la casserole:
   1 tasse de sucre blanc
   1/2 tasse d'eau.
2. Je fais bouillir à feu lent pendant 10 minutes.
3. Je conserve le sirop au réfrigérateur.

1. Je lave les fruits et les prépare sur une planche de bois.
- Pommes: coupées en dés, en conservant la pelure rouge.
- Pêches et poires: pelées et coupées en dés.
- Fraises et cerises: coupées en deux.
- Oranges et pamplemousses: J'enlève l'écorce et les membranes blanches. Je coupe chaque section en morceaux. Les oranges et pamplemousses en boîte sont très bons.
- Raisins: je les coupe en deux et j'enlève les noyaux. .
- Ananas: coupés en dés.
- Banane: elle a un traitement spécial.

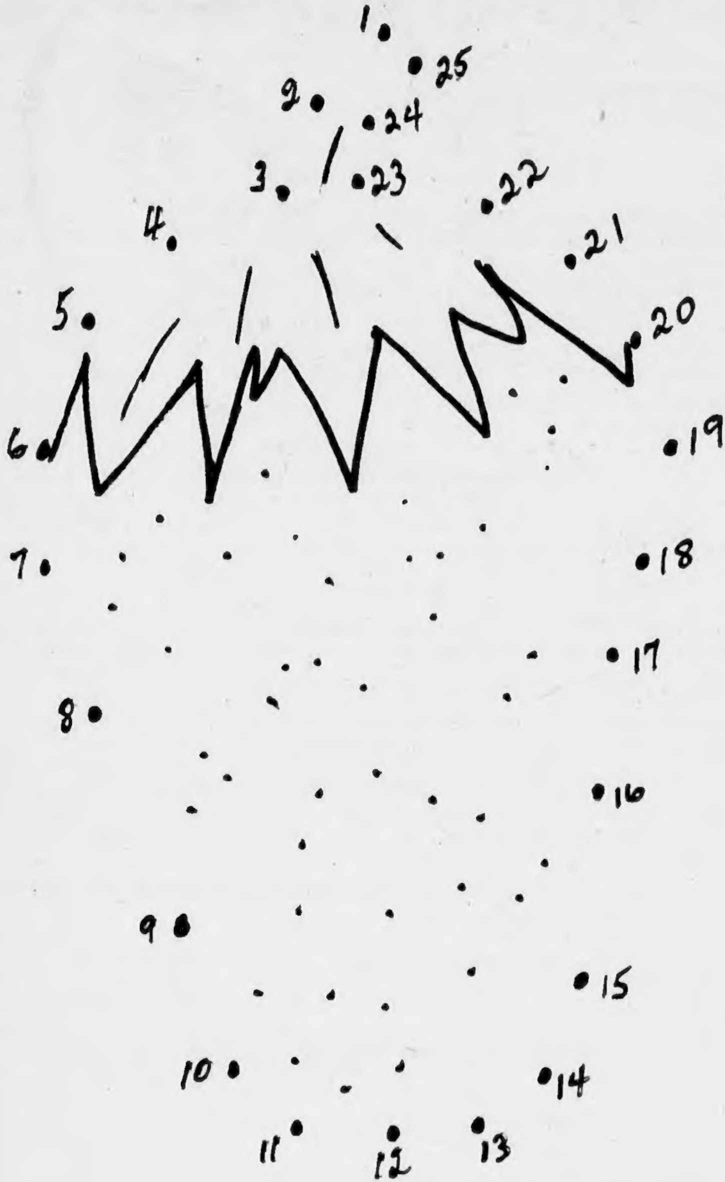
Je ne l'ajoute, en tranches fines, qu'au moment de servir pour l'empêcher de noircir.

L'HIVER

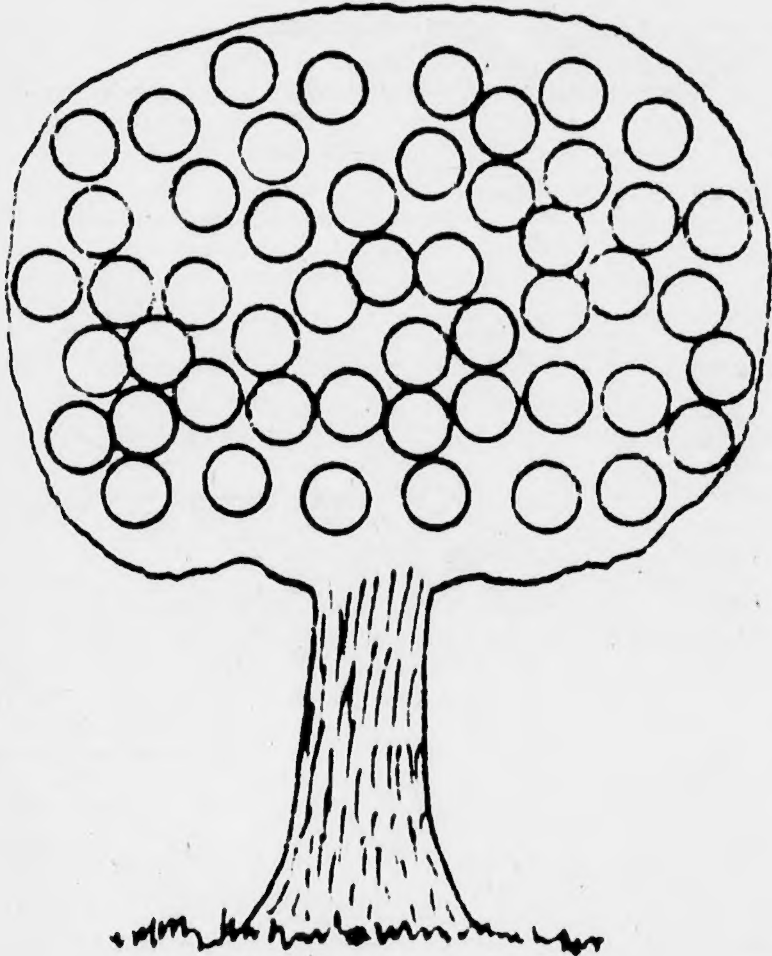
2. Je prépare mon sirop et le refroidis.
3. J'y ajoute le jus d'une orange, ou le jus des fruits en conserve ou congelés.
   Je mélange
4. Je couvre les fruits du sirop et du jus, je mêle délicatement et je mets au froid.
5. Je sers et l'on croit manger du soleil!



Trace du point 1 à 15 et vois quel délicieux fruit tu trouveras.



Combien de pommes y a-t-il dans ce pommier?



Membre Gagnant

Mireille Balcaen
80, rue Horace
Saint-Boniface, R2H 0V9
5 ans
Membre No 5004

5859 Brian Stupack, Winnipeg
5860 Stéphane Joyal, Saint-Boniface
5861 Cory Belhumeur, Saint-Lazare
5862 Jérémy Lindsay, Saint-Lazare
5863 Tanya Hayden, Saint-Lazare
5864 Philip Simard, Saint-Lazare
5865 Curt St-Goddard, Saint-Ambroise
5866 Luc Barnabé, Saint-Jean-Baptiste
5967 Christine Ricard, Saint-Ambroise
5868 Stéphane Taillefer, Saint-Norbert
5869 François LeGal, Saint-Boniface
5870 Collin Rémillard, Sainte-Anne
5871 Marcel Sherwood, Saint-Boniface

Des nouvelles de l'école de Sainte-Anne

Promenade en traîneau!

Le 9 décembre, la chorale de Sainte-Anne, les Do-Ré-Minois, avons eu une sortie. Pour commencer, nous avons pris un autobus pour nous rendre à la ferme de M. Brémault à La Broquerie. Il y avait deux équipes de chevaux, des petits et des gros chevaux. Il y avait une "sleigh" et un rack à foin. Nous avons fait le tour d'un de ses champs. Nous étions en train de chanter "Jingle Bells" et quand nous arrivions à la partie "hey!" les chevaux se sont arrêtés!

Revenus à Sainte-Anne, nous avons tous été au Centre culturel pour le souper. Soeur Thérèse nous a donné des oranges de Noël et nous avons joué quelques jeux.

Tous les membres de la Chorale aimeraient remercier soeur Thérèse Cloutier pour cette sortie formidable. j'aimerais aussi remercier tous les adultes qui nous ont accompagnés ainsi que Mme L. Boucher et Mme D. Nault qui ont préparé le souper chaud.

Je souhaite une bonne année à tout le monde!
Les membres de la chorale Do-Ré-Minois
par Donald Legal, 5e année
Reporter.

Le Concert de Noël

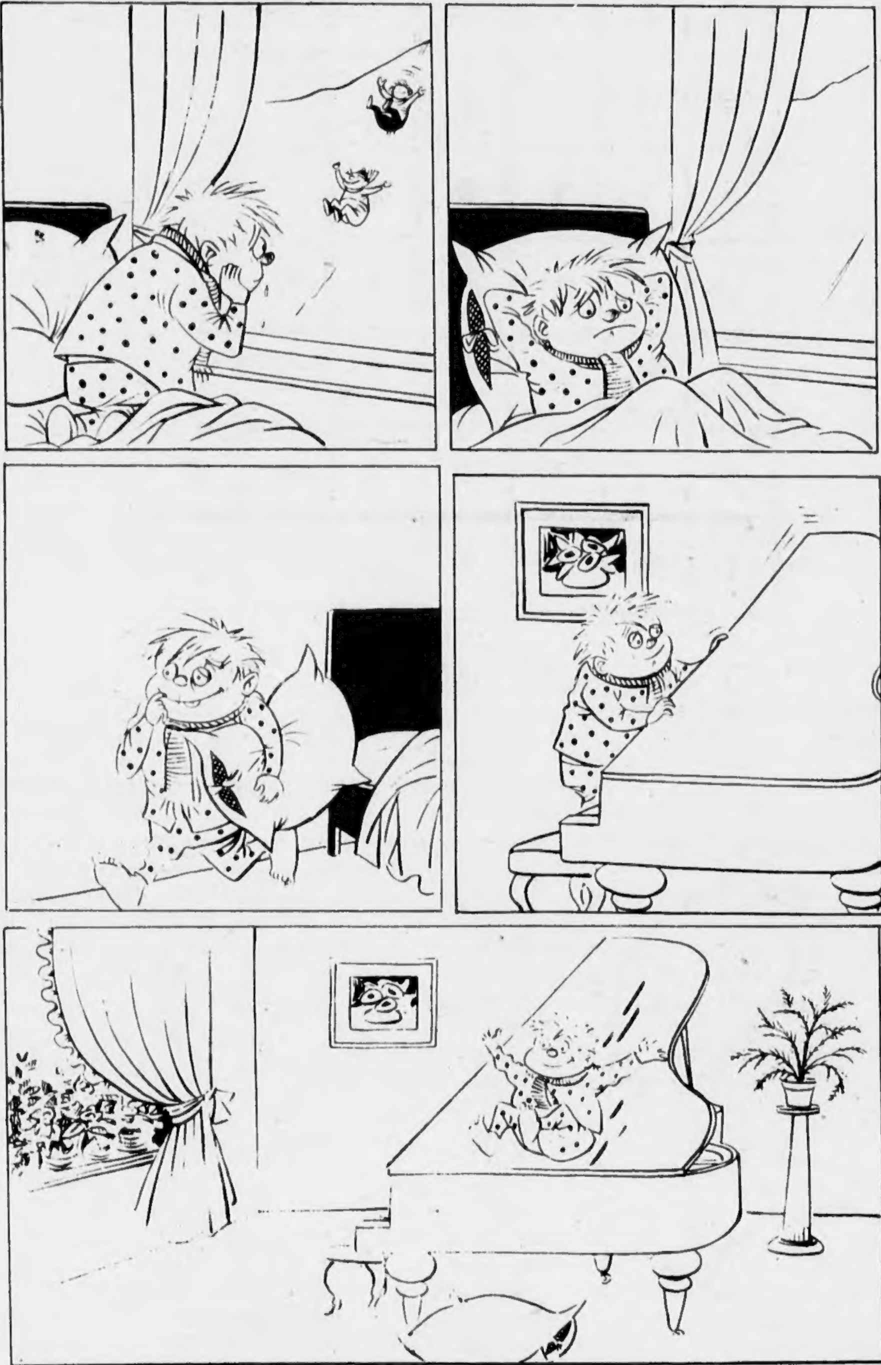
Nous, les élèves de la 4e à la 6e année, avons présenté un Concert de Noël. Après le mot de bienvenue de Ginette Simard et Robert Semko, les élèves de la 5e ont présenté une pièce: "Le Vieux Mathurin" et un chant. Les élèves de la 4e ont chanté une chanson, accompagnés par M. René Courcelles et ils ont récité un poème.

Les élèves de 6e ont fait une pièce: "Les Bergers de Noël" et un chant. Il y avait aussi des danses.

Un merci sincère à Mme Claire Lajoie, Soeur Thérèse Cloutier et soeur Léonne Carrière pour avoir organisé le concert...Merci aussi à Daniel Grégoire et André Dufresne qui nous ont aidé avec les jeux de lumières et le son.

Valérie Cormier, 5e année
Sainte-Anne
Reporter.

Le temps des rhumes...



ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________ **Âge:** ______________



Concours adulte

Depuis 1976, le Jeux Floraux du Manitoba ont encouragé, par leurs concours littéraiŕes et artistiques, les jeunes Franco-Manitobains à s'exprimer, à nous faire part de leurs rêves, de leurs espoirs. Et, depuis le 13 juin 1979, un appel semblable a été lancé à la population adulte. Il est temps de sortir ces manuscrits enfouis au fond d'un tiroir, il est temps de retravailler ces brouillons trop longtemps négligés, il est temps d'écrire tout ce que vous vous êtes promis de dire un jour.

LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA, C'EST POUR VOUS... C'EST POUR NOUS TOUS.

CATÉGORIES

nouvelles catégories

dessin	nouvelle
peinture	roman
sculpture	poésie

CALENDRIER

6 juin 1980 - ouverture du concours
26 mars au 10 avril 1981 - voyage en France
30 avril 1981 - date finale de la remise des oeuvres
30 avril au 22 mai 1981 - évaluation des oeuvres
5 juin 1981 - soirée des Jeux Floraux

Réglements du concours adulte des Jeux Floraux du Manitoba

Article 1 - Les Jeux Floraux de Manitoba, sont ouverts aux adultes, **à partir du 30 juin 1979.**

Article 2 - Les concours ont lieu dans les catégories suivantes:

CONCOURS LITTÉRAIRE	CONCOURS ARTISTIQUE
Poésie	Peinture
Roman	Dessin
Nouvelle	Sculpture

Article 3 - Un jury dont les membres seront choisis par l'Académie des Jeux Floraux du Manitoba, statuera, sans appel, sur le mérite des oeuvres soumises.

Article 4 - L'Académie des Jeux Floraux du Manitoba offre à chaque participant une épingle-souvenir, formée d'une pulsatille, communément appelée "crocus" et remet des prix aux lauréats des différentes catégories visées à l'article 2.

Article 5 - Les prix seront spécifiés, chaque année, à l'annonce de l'ouverture des Jeux Floraux du Manitoba.

Règlement du concours littéraire

Article 6 - Les oeuvres doivent être inédites, dactylographiées, de format 8 1/2x11.

Article 7 - Les oeuuvres ne seront pas signées, mais remises, en deux exemplaires, dans une enveloppe sur laquelle le/les auteurs inscriront leur nom, prénom et adresse complète ainsi que les deux premières phrases du texte. Les dites oeuvres ne seront pas rendues.

Article 8 - Les écrits doivent être moraux, apolitiques, non polémiques.

Réglements du concours artistique

Article 9 - La peinture doit être sur une toile à peinture et/ou papier d'au moins 10 sur 12".

Article 10-Le dessin doit être sur un papier d'au moins 10 sur 12". L'oeuvre peut être faite au crayon, à l'encre de chine, aux pastels ou au fusain.

Article 11-La sculpture doit être un objet artistique et d'expression personnelle en trois dimensions.

Article 12-Les oeuvres artistiques seront jugées selon l'originalité et l'expression personnelle de l'artiste.

ATTENTION - Ne pas signer ou identifier votre (vos) oeuvre(s). Une formule d'inscription et d'identification vous sera fournie à cet effet.

Les oeuvres des catégories de PEINTURE, DESSIN et SCULPTURE doivent être accompagnées d'un texte explicatif:
1 - **Une description de l'oeuvre.**
2 - **Une explication détaillée de l'oeuvre.**
3 - **Ce texte fera partie de l'évaluation finale.**

LAURÉATS DU CONCOURS DES JEUX FLORAUX 1980
FÉLICITATIONS

Concours Secondaire

LAURÉATS	CATÉGORIES	NIVEAU	ÉCOLE
Christine Lachance	Peinture	9-10	CSSB
Jude Roy	Peinture	11-12	CSSB
Lianne Fournier	Dessin	9-10	CSSB
Ginétte Manaigre	Dessin	11-12	CSSB
Jacqueline Rémillard	Sculpture	9-10	CSSB
Jude Roy	Sculpture	11-12	CSSB
Donald Jacques	Sculpture	11-12	CSSB
Paul Tétrault et Tony Grenier	Roman	9-10	Lavallée
Rachel Mireault	Roman	11-12	La Broquerie
Anne-Marie Bernier	Poème	9-10	CSSB
Rachel Mireault	Poème	11-12	La Broquerie
Lynne Malo	Photographie	9-10	Lavallée
Denise Pambrun	Chanson	11-12	CSSB
Manuela Vierra	Nouvelle	9-10	CSSB
Marianne Rivoalen	Nouvelle	11-12	La Broquerie
Richard Nadeau	Nouvelle	11-12	La Broquerie
Danielle Turenne	Actualité	9-10	Noël-Ritchot
Carole Boily	Actualité	11-12	La Broquerie
Brigitte Kirouac	Fable	9-10	La Broquerie
Rachel Mireault	Fable	11-12	La Broquerie
Rachel Mireault	Prix d'excellence littéraire		La Broquerie
Jude Roy	Prix d'excellence artistique		CSSB

Concours Adulte

Jean-Maurice Labelle	Nouvelle	Saint-Boniface
Réal Cénérini	Poésie	Notre-Dame-de-Lourdes
Cécile A. Cénérini	Mémoires	Notre-Dame-de-Lourdes

FORMULE D'INSCRIPTION

Date d'inscription:__________

Nom du participant:__________

Adresse du participant:__________

Code postal:__________

Catégorie:__________

Téléphone:__________

N.B. Lors du jugement, l'anonymat sera conservé.
SVP remettre à l'adresse suivante pour le 30 avril 1981:

LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA
200 avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Réunion annuelle des Jeux Floraux du Manitoba
Jeudi le 6 février 1981 à 20h. Salle académique du Collège secondaire

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.